

QUATRE ANNÉES DE GUERRE



ANS la conférence qu'il fit en Sorbonne le 23 octobre 1916 sur l'effort de la Belgique, M. Louis Marin, député de Nancy, disait :

« Le martyr qu'endura la Belgique lui assure dans l'histoire une auréole d'autant plus éminente que ce martyr n'a pas été seulement celui de la faiblesse brutalisée par la barbarie, mais de la faiblesse se sacrifiant

pour le Droit et l'Honneur. A ce titre, la conscience universelle en gardera, jusqu'au plus lointain des âges, un souvenir sacré et attendri. Dès les premiers jours de la guerre, ce martyr et la violation de la neutralité belge déterminèrent, non seulement la situation de la Belgique, mais la pleine signification du conflit devant le monde. Ceux qui, jadis, prévoyaient la redoutable éventualité de la guerre, l'entrevoient comme la lutte décisive de peuples que séparaient pour un temps des intérêts opposés, mais le martyr que la Belgique subit de la part de l'Allemagne, pour avoir refusé de livrer passage à ses armées, montra à l'univers que les Alliés n'allaient pas combattre seulement pour leur idéal particulier, mais aussi pour la cause du Droit et de l'Honneur, pour le maintien du caractère sacré des contrats, pour tout ce qui fonde notre civilisation ; la suite de la guerre a confirmé ce douloureux prélude. »

L'importance de la question belge paraît, en effet, capitale aux yeux du monde entier, et la sympathie que les injustes malheurs de la Belgique ont éveillée en Amérique a certainement été pour beaucoup dans l'entrée en jeu des Etats-Unis aux côtés des Alliés. Ce petit peuple, laborieux et prospère, mais auquel on reprochait quelquefois de manquer d'idéal, apparaît aujourd'hui comme une des plus hautes personnes morales du monde civilisé, et toutes les calomnies par lesquelles le gouvernement allemand a essayé de justifier son attentat du 3 août 1914, ne sont pas arrivées à ruiner son prestige. Dans toutes ses relations internationales, l'Allemagne est gênée par les deux grands crimes historiques qu'elle a commis contre le droit des peuples : l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871 et la violation de la neutralité belge en 1914. Et dans l'impossibilité où elle est de réparer sans humiliation ces deux fautes indélicables, elle s'entête dans la tâche sans issue où l'ont entraînée des politiques dénués de scrupules pour qui la force prime le droit.

Mais ce n'est pas seulement ses malheurs héroïquement supportés, ce n'est pas seulement la valeur morale que lui confère le sacrifice qu'elle a fait en pleine conscience de l'idée du Droit, qui valent à la Belgique la sympathie des grandes nations combattant à ses côtés, c'est aussi l'énergie avec laquelle elle a manifesté sa volonté de vivre, alors qu'elle était abattue par une catastrophe sans exemple dans l'histoire. Seuls, les organismes sains et solidement constitués survivent aux catastrophes qui s'abattent sur l'espèce : dans la mêlée des peuples à laquelle nous assistons, seules les nations vigoureuses et possédant une âme saine et vaillante sortiront fortifiées et agrandies. Privé de la majeure partie de son territoire, son peuple décimé et dispersé, ses industries ruinées, l'Etat belge n'en a pas moins manifesté sa vitalité et sa confiance en l'avenir, en reconstituant son armée et son gouvernement sur le sol étranger et en continuant à jouer son rôle dans la coalition des peuples qui luttent pour la libération du monde.

La Belgique martyre ne se plaint pas, ne récrimine pas ; forte de son droit, elle n'implore pas la pitié. Dans les usines aussi bien que sur les champs de bataille, dans les villes terrorisées du pays occupé comme dans les centres d'instruction et les camps de l'arrière, ses enfants, par une énergie qui ne se lasse pas, montrent qu'ils appartiennent à une nation qui veut vivre, grandir, panser ses plaies et jouer dans la civilisation du monde le rôle auquel son magnifique passé lui donne droit. La Belgique en exil a reconstitué une armée qui n'a cessé de remplir héroïquement la rude tâche qui lui était assignée ; elle prépare la reconstitution de son industrie, et le pays occupé ne se contente pas d'attendre et d'espérer ; il travaille, lui aussi, et dès à présent, à se relever de ses ruines et à préparer l'avenir. Double et magnifique effort où l'histoire verra la preuve la plus manifeste qu'un peuple puisse donner de son droit à la vie.



LA BELGIQUE AVANT LA GUERRE

EN 1910, dans la préface d'un ouvrage descriptif consacré à la Belgique, le grand poète Emile Verhaeren écrivait dans un élan lyrique : « L'heure heureuse ! Elle a sonné, elle sonne pour la Belgique. » Et, en effet, dans les dernières années qui précéderent la guerre, aucun pays ne paraissait plus heureux que ce petit royaume merveilleusement riche et prospère, sagement gouverné, libre, pacifique, et où les luttes politiques n'apparaissaient que comme d'heureux

symptômes de vitalité. Sauf pour quelques rares personnalités particulièrement au courant de la situation européenne, aucun nuage à l'horizon. Au cas, qu'en général on jugeait alors bien improbable, où la guerre eût éclaté entre la France et l'Allemagne, les conventions internationales les plus formelles ne mettaient-elles pas la Belgique en dehors du conflit ? Le traité des XXIV articles (1831) confirmé en 1839 dans le traité par lequel la Hollande reconnaissait le nouvel Etat, lui imposant la neutralité permanente, lui garantissait l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire, et le gouvernement royal était d'autant plus en droit de se croire à l'abri d'une invasion qu'il s'était toujours conformé avec une correction absolue aux conventions qui fixaient son statut international. Bien plus, dans les derniers temps, malgré l'attitude de plus en plus menaçante de l'Allemagne et malgré les avertissements qui lui venaient de divers côtés, la Belgique s'était gardée le plus qu'elle pouvait de manifester, à l'égard de ses voisins de l'Est, des craintes qui eussent été pourtant parfaitement légitimes. Sa population n'avait pour l'Allemagne aucune antipathie. Bien au contraire ; l'essor industriel de l'empire remplissait d'admiration ce peuple de réalisateurs et, cherchant à profiter de leur situation intermédiaire entre la France et la Germanie, beaucoup de Belges cultivés souhaitaient que leur pays empruntât à la culture allemande quelques-uns de ses éléments. S'il est un pays au monde qui avait le droit de ne pas craindre la guerre et de ne pas se préparer à la guerre, c'était bien la Belgique, et ce n'est pas sans peine que le gouvernement de M. de Broqueville, plus clairvoyant que la majorité de l'opinion, obtint en 1912 une loi militaire qui, malheureusement, ne devait produire tous ses effets qu'en 1918.

Dans cette paisible et heureuse atmosphère, l'ultimatum de l'Autriche fut comme un premier grondement lointain précurseur de l'orage. Pourtant, il était tellement évident que la Belgique avait le droit et le devoir de rester en dehors du conflit, qu'on espérait encore. Jusqu'au dernier moment, le gouvernement belge tint à montrer une correction qui le mit au-dessus de tout reproche. C'est le 24 juillet que le département des Affaires Etrangères reçut de son représentant à Vienne une dépêche lui annonçant l'envoi de l'ultimatum autrichien. Le ministre, M. Davignon, envoya immédiatement aux agents diplomatiques de la Belgique à l'étranger une lettre le priant, au cas où la situation deviendrait grave, de remettre aux gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités, une note annonçant que la Belgique était résolue à remplir intégralement les devoirs internationaux que lui imposaient les traités. Cette résolution, elle devait y demeurer fidèle jusqu'au plus complet des sacrifices.

A partir de ce moment, les événements se précipitent. Le 27, le gouvernement belge reçoit du baron Beyens, son représentant à Berlin, les informations les plus alarmantes : « La guerre est désormais inévitable. » Le 28, déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie ; le gouvernement belge décide de mettre l'armée « sur le pied de paix renforcé », mais en même temps il prend la précaution d'expliquer aux divers gouvernements européens « que cette simple mesure de sauvegarde n'implique aucune méfiance envers les puissances voisines, quelles qu'elles soient ». La France et l'Angleterre font à cette démarche la réponse la plus nette et la plus loyale. Le 29, M. Klobukowski, ministre plénipotentiaire de la République à Bruxelles, annonçant à M. Davignon la proclamation du « danger de guerre en Allemagne », ajoute : « Je profite de cette occasion pour vous déclarer qu'aucune agression des troupes françaises n'aura lieu en Belgique, même si des forces importantes étaient mises sur la frontière de votre pays. La France ne veut pas avoir la responsabilité d'accomplir, vis-à-vis de la Belgique, le premier acte d'hostilité. Des instructions en ce sens seront données aux autorités françaises. »

Espérant encore que l'Allemagne respecterait la neutralité belge, et désireux avant tout de lui enlever tout prétexte d'agression, M. Davignon répond : « Nous avons toujours eu la plus grande confiance dans la loyauté que nos deux Etats voisins mettraient à tenir leurs engagements à notre égard. Nous avons tout lieu de croire que l'attitude du gouvernement allemand sera identique à celle de la République française. »

De son côté, le ministre d'Angleterre déclare à M. Davignon que la Grande-Bretagne compte que la Belgique défendra sa neutralité jusqu'à la dernière extrémité et annonce que l'Angleterre vient de demander à l'Allemagne et à la France, séparément, si chacune d'elles est disposée à respecter la neutralité belge au cas où aucune puissance ne la violerait. Le 1^{er} août, la France ayant immédiatement répondu à la démarche de l'Angleterre, le ministre de la République se rend une seconde fois au ministère des Affaires Etrangères et lui fait cette communication verbale :

« Je suis autorisé à déclarer qu'en cas de conflit international, le gouvernement de la République, ainsi qu'il l'a toujours déclaré, respectera la neutralité de la Belgique. Dans l'hypothèse où cette neutralité ne serait pas respectée par une autre puissance, le gouvernement français, pour assurer sa propre défense, pourrait être amené à modifier son attitude. »

Ces déclarations de la France et de l'Angleterre étaient pleinement rassurantes, mais l'Allemagne, elle, observe un silence inquiétant. M. Davignon, faisant part au ministre d'Allemagne, M. de Below-Saleske, de la démarche de M. Klobukowski, ajoute que, bien qu'il ne doute en aucune façon des bonnes intentions de l'Allemagne, il serait heureux d'obtenir d'elle une déclaration formelle parallèle à celle de la France. Le représentant de l'empire répond qu'il n'a été chargé d'aucune communication officielle.

Cependant, l'opinion s'agitant de plus en plus, M. de Below accorde une interview à un rédacteur du *Soir*, se porte garant des dispositions amicales de son pays à l'égard de la Belgique et résume son opinion en cette phrase : « Peut-être que le toit de votre voisin brûlera, mais votre maison demeurera sauve. » De son côté, l'attaché militaire, le capitaine Bringmann, téléphone au *XX^e Siècle* pour démentir que l'Allemagne ait déclaré la guerre à la France et même à la Russie. Or, ce même jour, à 7 heures du soir, le ministre d'Allemagne demandait audience au ministre des Affaires Etrangères et lui remettait l'ultimatum.



L'ULTIMATUM DE L'ALLEMAGNE ET LA RÉPONSE DE LA BELGIQUE

ON connaît les termes de l'ultimatum par lequel l'Allemagne demandait à la Belgique de livrer passage à ses troupes et de manquer ainsi à l'engagement qu'elle avait pris à l'égard des autres puissances ; on connaît aussi la fière réponse du gouvernement du roi. Mais ces deux documents dominent en un certain sens toute la guerre et en précisent la signification. On ne saurait trop souvent les mettre sous les yeux de ceux qui veulent chercher à établir quels sont les auteurs responsables de la catastrophe qui s'est abattue sur l'humanité. « Le gouvernement allemand, disait la note impériale, qui portait la mention « très confidentiel », a reçu des nouvelles sûres d'après lesquelles des forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse, par Givet et Namur. Ces nouvelles ne laissent aucun doute sur l'intention de la France : marcher sur l'Allemagne par le territoire belge. Le gouvernement impérial allemand ne peut s'empêcher de craindre que, si la Belgique ne reçoit pas de secours, elle ne sera pas, malgré sa meilleure volonté, en mesure de repousser avec succès une marche française comportant un plan aussi étendu, de façon à assurer à l'Allemagne une sécurité suffisante contre cette menace.

« C'est un devoir impérieux de conservation pour l'Allemagne de prévenir cette attaque de l'ennemi.

« Le gouvernement regretterait très vivement que la Belgique regardât comme un acte d'hostilité contre elle le fait que les mesures des ennemis de l'Allemagne l'obligent de violer aussi de son côté le territoire belge.

« Afin de dissiper tout malentendu, le gouvernement allemand déclare ce qui suit :

« 1^o L'Allemagne n'a en vue aucun acte d'hostilité contre la Belgique. Si la Belgique consent, dans la guerre qui va commencer, à prendre une attitude de neutralité bienveillante vis-à-vis de l'Allemagne, le gouvernement allemand, de son côté, s'engage à garantir au moment de la paix l'intégrité et l'indépendance du royaume dans toute leur ampleur ;

« 2^o L'Allemagne s'engage sous la condition énoncée à évacuer le territoire belge aussitôt la paix conclue ;

« 3^o Si la Belgique observe une attitude amicale, l'Allemagne est prête, d'accord avec les autorités belges, à acheter contre argent comptant tout ce qui est nécessaire à ses troupes et à indemniser pour tous les dommages quelconques causés en Belgique par les troupes allemandes ;

« 4^o Si la Belgique se comporte d'une façon hostile contre les troupes allemandes et particulièrement fait des difficultés à leur marche en avant par la résistance des fortifications de la Meuse, ou par des destructions de routes, chemins de fer, tunnels ou autres ouvrages, l'Allemagne sera obligée, à regret, de considérer la Belgique en ennemie. »

A cette brutale injonction, le gouvernement belge voit aussitôt l'immensité du péril qui le menace. Pourtant, il n'hésite pas : il reconnaît avec sagesse qu'il est inutile de tergiverser. Il se contente d'un refus net et digne, dont le texte fut adopté à l'unanimité.

« La note du gouvernement allemand, dit-il dans sa réponse, a provoqué chez le gouvernement du Roi un profond et douloureux étonnement. Les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction avec les déclarations formelles qui nous ont été faites le 1^{er} août, au nom du gouvernement de la République.

« Les traités de 1839, confirmés par les traités de 1878, consacrent l'indépendance et la neutralité de la Belgique, sous la garantie des puissances et notamment du gouvernement de Sa Majesté le roi de Prusse

« La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations internationales ; elle a accompli ses devoirs dans un esprit de loyale impartialité ; elle n'a négligé aucun effort pour maintenir ou faire respecter sa neutralité.

« L'atteinte à son indépendance dont la menace le gouvernement allemand constituerait une flagrante violation du droit des gens. *Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit.*

« Le gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe.

« Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de quatre-vingts ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité.

« Si cet espoir était déçu, le gouvernement belge est fermement décidé à repousser par tous les moyens en son pouvoir toute atteinte à son droit. »

« Cette réponse, disait M. Louis Marin dans sa conférence de la Sorbonne, sera considérée dans l'histoire comme un véritable monument de droit international. Elle fixe dans les termes les plus clairs et les plus définitifs comment un gouvernement d'honnêtes gens doit comprendre les devoirs de la neutralité. Le jour où le gouvernement du roi Albert l'envoya à l'empereur Guillaume, il a donné à son pays une situation morale incomparable ; il l'a dressé devant l'histoire comme le champion de l'idée même sur laquelle repose toute notre civilisation : le respect de la parole donnée, des engagements et des contrats. Si l'on compare à ce monument de droiture et de loyauté les termes de l'ultimatum allemand, on mesure toute la distance qui sépare un peuple honnête et civilisé d'une nation de proie chez qui le progrès moral n'a pas marché de pair avec le progrès matériel. »

L'Allemagne elle-même ne devait pas tarder à reconnaître bientôt l'immense préjudice moral qu'elle s'était porté à elle-même en commettant cet attentat contre le droit des gens. Dans les premiers temps, quand l'Allemagne se croyait sûre du triomphe immédiat, le chancelier reconnut cyniquement que le gouvernement impérial avait violé le droit des gens. « L'injustice que nous commettons, dit-il dans son discours du 4 août, au Reichstag, nous la réparons dès que notre but militaire sera atteint. A celui qui est menacé au point où nous le sommes, et qui lutte pour son bien suprême, il n'est permis que de songer à se dégager... Nous sommes en état de légitime défense, et la nécessité ne connaît pas de loi. (*Not kennt kein Gebot!*) » Mais cette injustice déterminait l'Angleterre, protectrice traditionnelle de la Belgique, à entrer dans la lutte et l'éclaira sur ses véritables intérêts. Puis, vint la bataille de la Marne, et dès lors, la victoire paraissant décidément compromise, le gouvernement allemand, ayant compris la faute qu'il avait commise, chercha à la pallier en calomniant la Belgique. Par une interprétation mensongère de papiers dérobés à Bruxelles, il essaya de faire croire que la Belgique avait elle-même violé sa neutralité en s'entendant avec l'Angleterre. Vainement. Il n'est pas un homme de bonne foi qui ait pu voir une inexactitude quelconque dans les conversations de l'attaché militaire anglais avec le général Ducarne, chef d'état-major de l'armée belge (1906), ou avec le général Jungbluth, son successeur dans les mêmes fonctions (1912), sur l'éventualité d'une violation de la neutralité belge. Tout, dans l'attitude diplomatique de la Belgique, a toujours été si parfaitement clair, que les accusations de l'Allemagne n'ont convaincu personne, en dehors de ceux qui étaient convaincus d'avance.



LA DÉFENSE DE LA NEUTRALITÉ ET DU TERRITOIRE

La Défense de Liège.

LES Belges, au cours de l'histoire, ont montré de brillantes qualités militaires. A différentes reprises, les milices des communes flamandes ont héroïquement défendu leur indépendance. Les Liégeois se sont fait plus d'une fois massacrer pour la défense de leurs franchises ; puis, plus tard, Flamands et Wallons, au service des princes et des gouvernements étrangers qui régnerent sur la Belgique, se sont distingués sur tous les champs de bataille de l'Europe, et M. Maurice des Ombiaux a pu consacrer un livre, désormais populaire, aux « fastes militaires des Belges ». Mais, depuis 1831, la nation, confiante dans les traités qui lui assuraient, qui lui imposaient la neutralité, s'était quelque peu désintéressée de la défense nationale. Ne croyant pas à la guerre, elle ne s'était pas préparée à la guerre. Ce sera l'éternel honneur de M. de Broqueville d'avoir fait voter en 1912 une loi militaire qui, du moins, permit au pays de faire la plus honorable défense. Malheureusement, cette loi ne devait donner tous ses résultats qu'en 1918, et l'armée en pleine réorganisation était loin du chiffre de 350.000 hommes qui était prévu pour cette époque. Est-il besoin de dire que, pas plus que ses puissants alliés, la Belgique n'avait d'artillerie lourde ? Aussi, de l'avis de tous les experts militaires, doit-on considérer comme un véritable miracle qu'elle ait pu retarder l'invasion de la formidable armée allemande pendant plus de quinze jours. Ce fut l'étonnement du monde et ce sera l'étonnement de l'histoire que, devant la menace du colosse

germanique, la Belgique ait pu songer à défendre par les armes sa neutralité et son territoire selon le plan qui fut arrêté aussitôt que la réponse à l'ultimatum eut été envoyée à l'Allemagne. Or, ce plan a été singulièrement dépassé depuis. L'armée belge a pris part à toute la guerre aux côtés des armées de l'Entente ; elle y a joué un rôle important et elle le ouera jusqu'au bout.

La campagne de Belgique comprend quatre phases essentielles : la défense de la position fortifiée de Liège, la défense de la ligne de la Gette et de la position de Namur, la défense d'Anvers et la bataille de l'Yser.

Le système militaire allemand a toujours reposé sur l'attaque brusquée. Aussi, quelques heures à peine après la remise de la réponse à l'ultimatum, les forces qui avaient été mystérieusement massées à la frontière pénétrèrent-elles en Belgique, envahissant le pays de Herve et semant la terreur parmi ses paisibles populations. Dans la matinée du 4 août, deux divisions de cavalerie, tournant par le nord la position fortifiée de Liège, arrivèrent à Visé sur la Meuse, mais ayant trouvé le pont détruit et le passage gardé, elles se replièrent sur le corps d'armée principal, qui se trouvait déjà devant les fortifications avancées de la grande ville wallonne. Il comptait environ 130.000 hommes, abondamment pourvus d'artillerie, sous le commandement du général von Emmich. Les Allemands comptaient que, devant un tel déploiement de forces, le général Leman, commandant la place, renoncerait à une résistance inutile et capitulerait ; un parlementaire se présenta au gouverneur et lui demanda de livrer passage à l'armée allemande. Sur le refus catégorique qui lui fut opposé, von Emmich passa immédiatement à l'attaque et lança ses troupes à l'assaut des forts de Chaudfontaine, Fléron, Evegnée, Barchon et Pontisse. Partout elles furent repoussées avec des pertes si considérables que plusieurs divisions, désemparées, refluèrent jusqu'en Allemagne, y semant une telle panique qu'à Aix-la-Chapelle on commença le déménagement des archives. Malheureusement, ce succès belge, vraiment inespéré, fut sans lendemain : des renforts allemands, amenés en grand nombre, commencèrent un mouvement tournant devant lequel les troupes belges chargées de défendre les intervalles des forts, risquant d'être entourées, furent obligées de se replier. Les forts, cependant, continuèrent à tenir : les derniers ne capitulèrent que les 16 et 17 août.

Les pertes allemandes devant Liège furent évaluées à 42.712 hommes, mais ce qui, pour nos ennemis, était infiniment plus grave, ils avaient perdu un temps précieux. L'arrêt inattendu de son avant-garde infligea à l'armée d'invasion les inconvénients d'un véritable embouteillage, l'engorgement des routes et des voies ferrées jeta jusqu'en Allemagne un tel désordre que toute l'armée d'invasion piétina sur place pendant plusieurs jours, ce qui permit à l'armée française d'achever sa mobilisation et sa concentration.

Tandis que l'armée von Emmich était arrêtée devant Liège, le gros de l'armée belge, qui avait achevé ses préparatifs, prenait position sur la Gette, ligne de défense naturelle qui prolonge en quelque sorte celle de la Meuse. Elle y demeura en observation jusqu'au 18 août, livrant à l'envahisseur quelques combats heureux, comme celui de Haelen, où les Allemands furent défaits et repoussés en désordre. Mais, à ce moment, tout le pays de Liège était envahi ; plus de onze corps d'armée se trouvaient devant la petite armée belge, et, indépendamment des corps qui se dirigeaient vers la France à travers la province de Luxembourg et la province de Namur, environ 500.000 hommes marchaient sur la rive gauche de la Meuse. Le public, peu au courant des difficultés de concentration des armées modernes, attendait impatiemment le secours des Français et des Anglais. Or, suivant les renseignements fournis par le commandement français, la 5^e armée avait un corps tenant les ponts sur la Meuse entre Givet et Namur et les ponts de la Sambre entre Floreffe et Tamine ; trois autres corps de cette armée étaient arrivés le 19 dans la région de Philippeville, mais ils étaient menacés par trois corps d'armée ennemis s'étendant d'Yvoir à Beauraing. L'armée anglaise arrivait au sud de la Sambre vers Maubeuge.

La liaison des armées alliées étant donc impossible, l'armée belge, forte d'environ deux corps d'armée, demeurait seule en contact immédiat avec onze corps et demi. Si elle eût conservé ses positions, elle eût dû livrer le 19 une bataille dont le résultat défavorable n'était pas douteux. Assaillie sur son front et sur ses flancs par des forces très supérieures, elle eût été coupée d'Anvers, où se trouvait tout son ravitaillement et ses munitions. Aussi, le 18 août, dans l'après-midi, le roi décida-t-il la retraite de l'armée vers le nord-ouest.

Cette retraite détermina la chute de Namur, incapable de résister à la grosse artillerie allemande. Dès les premiers coups de canon, les coupoles étaient détruites, et la 4^e division qui défendait la ville commença, le 23 août, une retraite extrêmement difficile dans les bois entre Sambre et Meuse ; elle put gagner la France, d'où elle fut réexpédiée vers Anvers.

La Défense d'Anvers.

LA ligne de la Gette forcée, l'armée allemande envahit méthodiquement le pays. Le 20 août, elle était à Bruxelles. Grâce aux sages mesures prises par le gouvernement et par l'administration communale, dont le chef, M. le bourgmestre Max, fit preuve d'un courage civique et d'une fermeté qui devaient lui valoir bientôt d'être emprisonné en Allemagne, tout se passa paisiblement ; écrasés de réqui-

sitions, les Bruxellois, confiants dans l'avenir, supportèrent le joug de l'ennemi avec autant de bonne humeur que de vaillance. Mais, dans le reste du pays, selon l'abominable système préconisé par leurs théoriciens de la guerre, les Allemands inaugurèrent immédiatement un odieux régime de terrorisation. Louvain et Aerschot sont incendiés sous les prétextes les plus futiles et les plus mensongers, comme l'ont été déjà Visé, Andenne et Dinant ; de nombreux villages sont systématiquement détruits, des quantités de civils, des prêtres, des femmes, sont fusillés sans pitié, sous prétexte que « l'on a tiré ». C'est en vain que, plus tard, on inventera la légende des francs-tireurs belges. Les mesures prises dès les premiers jours de la guerre rendaient la résistance armée de la population civile absolument impossible, et il est avéré aujourd'hui que le haut commandement allemand a bien réellement voulu imposer à la Belgique une paix hâtive et séparée en infligeant à sa population un véritable martyre. Mais il n'entre pas dans notre plan d'insister à nouveau sur les atrocités commises par les Allemands en Belgique ; l'opinion du monde est faite à ce sujet, la cause est entendue. La terreur échoua, comme la menace et la flatterie. La Belgique demeura héroïquement fidèle à ses engagements.

Retirée dans Anvers, le réduit national, l'armée belge paraissait définitivement hors de cause. Reprenant leur marche foudroyante vers Paris, les Allemands se contentent de laisser quelques corps de landwehr devant la forteresse belge, dont ils jugent la menace absolument négligeable. Durement éprouvée par une campagne difficile, la petite armée allait bientôt leur montrer qu'elle était encore capable de jouer son rôle. Dans le camp retranché d'Anvers, elle aurait pu rester inactive, attendre les événements ; le seul fait qu'elle était demeurée entière constituait pour l'ennemi une menace redoutable. Mais elle ne se contenta pas de ce rôle passif. Les 25 et 26 août, pendant la bataille de la Sambre, elle fit une première sortie qui se heurta à des positions défensives déjà fortement organisées, mais qui n'en inquiéta pas moins l'armée allemande. Le 6 et le 7 septembre, à la fin de la glorieuse bataille de la Marne, elle rendit à la cause commune un nouveau service signalé, en opérant une seconde sortie qui retint opportunément en Belgique trois divisions de l'armée d'observation qui déjà se dirigeait vers la France, afin de renforcer l'armée von Kluck en retraite de la Marne vers l'Aisne. Les inquiétudes que ce retour offensif de l'armée belge causa aux Allemands furent si sérieuses que, aussitôt le front fixé au nord de l'Aisne, ils décidèrent de faire le siège de la place d'Anvers et de se débarrasser définitivement de cet adversaire qu'ils jugeaient dédaigneusement, mais qui, cependant, les gênait de la façon la plus sérieuse.

C'est le 28 septembre que, les Allemands ayant amené devant la place leur artillerie lourde dont on ne soupçonnait pas encore toute la puissance, les opérations commencèrent par un bombardement intense des forts avancés de la ville. Ceux de Wavre-Sainte-Catherine et de Waelhem sont couverts de projectiles, et, bientôt, les coupoles détruites, les voûtes écroulées, la garnison, épuisée et décimée, est obligée de battre en retraite. Dès lors, le sort de la forteresse était fixé, car, n'ayant que des communications difficiles avec ses alliés, la garnison était trop peu nombreuse pour remplacer les ouvrages détruits par des tranchées et des fortifications improvisées, selon les méthodes qui devaient réussir plus tard dans la magnifique défense de Verdun. Les renforts anglais arrivèrent trop tard et en trop petit nombre pour que rien de sérieux pût être tenté dans ce sens. Contrairement aux espérances qu'on avait conçues, le camp retranché ne pouvait constituer un refuge inviolable pour les troupes de campagne. Aussi, dès ce moment, le haut commandement envisagea-t-il la nécessité d'effectuer l'évacuation de la place afin de sauver l'armée, qui, sans cela, eût pu se voir contrainte de déposer les armes. L'instant était tragique, car le commandement se rendait parfaitement compte du fâcheux effet moral que produirait la chute de la place. Aussi, organise-t-il énergiquement la résistance, tandis qu'il prépare la retraite de l'armée de campagne.

L'évacuation d'Anvers était une opération extrêmement délicate : il s'agissait de transporter vers l'ouest toute la base de la défense belge. Ostende ayant été choisi, on procède au transport des blessés, des prisonniers, des approvisionnements de toute espèce, des dépôts de corps et des recrues de la nouvelle levée non instruite ; l'armée aura ainsi sa pleine liberté d'action dans Anvers ou hors d'Anvers, et quittera la place dès que celle-ci sera jugée irrémédiablement compromise.

La résistance à laquelle collabora vaillamment la brigade navale anglaise se prolongea jusqu'au 7 octobre. Ce jour-là, toutes les lignes extérieures de la place sont percées ; une forte armée allemande menace Gand et les Flandres, qui ne sont défendues que par des gardes civiques et des corps de volontaires. La retraite, encore possible, devient d'heure en heure plus difficile, car, pour rejoindre le littoral, l'armée ne dispose plus que d'un couloir extrêmement étroit qui longe la frontière hollandaise, avec des routes rares et une seule ligne de chemin de fer à simple voie. La retraite se fit en bon ordre et très rapidement. Elle commença le 6 dans la soirée ; le 7, au matin, l'armée tout entière avait passé sur la rive gauche de l'Escaut. Mais l'ennemi, ayant passé le fleuve à Schoonaerde, est signalé aux portes de Gand. C'est un des moments tragiques de la guerre ; l'armée un instant risque

d'être encerclée, coupée de ses alliés et rejetée en Hollande. Heureusement, les renforts franco-anglais arrivent à temps. La brigade des fusiliers marins, commandés par l'amiral Ronarc'h, ainsi que de forts éléments de la 7^e division britannique, débarquent à Gand et, un peu en avant de cette ville, à Melle, appuyés par deux groupes d'artillerie belge, ils refoulent les assaillants. Grâce à cette héroïque résistance, on gagne quelques heures d'un prix inestimable, et tandis que les artilleurs belges, les fusiliers marins et les fantassins anglais protègent la retraite, l'armée s'écoule rapidement vers Ostende. Le 10 octobre, le dernier fort d'Anvers capitulait, mais, le 15, l'armée belge et les fusiliers marins prenaient position sur l'Yser.

La Bataille de l'Yser.

Le lendemain de la capitulation d'Anvers, l'armée belge se trouvait massée presque tout entière derrière le canal de Gand à Terneuzen. Deux lignes de défense lui étaient offertes : le canal de Gand à Terneuzen prolongé par l'Escaut, et, un peu en arrière, le canal de Schipdonck, prolongé par la Lys. Si la liaison avait pu s'établir alors entre les forces belges et les forces franco-anglaises, on eût pu résister sur l'une ou l'autre de ces lignes et sauver ainsi de l'invasion une grande partie des Flandres. Mais, à ce moment, l'aile gauche française combattait dans la région d'Arras, et l'armée anglaise, à peine débarquée, se formait dans la région de Saint-Omer. Dans ces conditions, si l'armée belge se fût arrêtée, soit sur le canal de Gand à Terneuzen, soit sur le canal de Schipdonck, elle eût risqué d'être tournée par sa droite et acculée à la frontière hollandaise et à la mer, par les forces très supérieures que l'ennemi possédait alors en Belgique : l'armée de siège d'Anvers, libérée par la capitulation, et quatre corps de formation nouvelle, les 22^e, 23^e, 26^e et 27^e. C'est ce qui décida le haut commandement belge, d'accord avec les états-majors français et anglais, à reculer jusqu'à l'Yser. Cette ligne présentait de grands avantages : elle prolongeait le front franco-anglais qui, de Lassigny, se dirigeait vers Arras; elle était appuyée à la mer, où croisaient les monitors anglais; enfin, la nature du pays se prêtait à la défensive.

Le pays de l'Yser est une vaste plaine dénudée, couverte de riches pâturages et de champs fertiles. Aucune éminence n'y arrête la vue. En été, les peupliers, courbés par le vent, qui bordent les routes, y étendent des rideaux d'arbres, et les fermes s'entourent de boqueteaux. Mais, dès la mi-octobre, ce n'est plus qu'une immense surface plane et verdoyante; les parcelles et les pâturages sont séparés par des fossés remplis d'eau, ce qui rend les actions d'infanterie difficiles, d'autant plus que les routes sont rares et médiocres. Mais c'est un magnifique champ de tir. L'Yser, qui, de Dixmude à Nieuport, court droit vers la mer, n'a guère que vingt mètres de largeur, mais, étant donnée la nature du pays, ce n'en est pas moins une ligne parfaitement défendable, d'autant plus qu'un peu en arrière, le talus du chemin de fer de Nieuport à Dixmude forme une sorte de retranchement d'appui. Malheureusement, dans ce pays détrempé où, dès qu'on creuse un peu profondément, on rencontre l'eau, il est presque impossible de construire des abris souterrains. Pour faire des tranchées, il est indispensable de recourir aux sacs à terre.

C'est le 15 octobre que l'armée belge prend position sur l'Yser. Elle est réduite à 82.000 hommes, dont 48.000 fusils. Fatiguée par une longue et dure retraite, on eût pu craindre qu'elle n'ait été complètement démoralisée par la capitulation d'Anvers et l'invasion du pays. Mais une proclamation du Roi a dit aux soldats qu'il fallait tenir, que de leur courage et de leur solidarité dépendait le salut commun : ils tiendront.

A ce moment, le front français est solidement organisé jusqu'à La Bassée. Mais de La Bassée à la mer il n'y a, pour résister à la ruée allemande qui se prépare vers Calais, que l'armée belge à qui on a joint, il est vrai, la brigade de fusiliers marins, soldats incomparables, commandés par l'amiral Ronarc'h, la 7^e division d'infanterie et la 3^e division de cavalerie anglaise, et deux divisions territoriales françaises. Ce n'est qu'au cours de la bataille que ces forces seront augmentées de plusieurs corps français.

Les Allemands connaissent cette situation : leur plan se dessine bientôt. Ils tenteront de s'emparer de l'Yser, de la mer à Dixmude, d'enfoncer l'armée belge, qu'ils jugent la plus faible, et de tourner la gauche franco-anglaise. De là l'importance du rôle de l'armée belge et des fusiliers marins. En tenant leurs positions seuls, du 15 au 23, renforcés ensuite par la 42^e division (division Grossetti) jusqu'au 10 novembre, ces héroïques soldats ont assuré le gain de la bataille des Flandres et permis l'extension du front défensif des Alliés jusqu'à la mer.

Dès le 16 octobre, les adversaires prennent contact : une reconnaissance offensive est assez facilement repoussée à Dixmude. Mais, aussitôt, les événements se précipitent; dès le 17, l'artillerie lourde allemande se met à bombarder activement tout le front. Le 18, une violente attaque d'infanterie enlève la tête de pont de Mannekensvere, un peu en avant de Nieuport, ainsi que la plupart des postes avancés situés sur la rive droite de l'Yser. Le 19, les derniers bastions que nous possédions de ce côté sont perdus à leur tour, et les fusiliers marins qui y tenaient vaillamment, malgré les formidables attaques dont ils étaient l'objet, sont rappelés sur la rive gauche. Le 20 octobre, on perd Lombaertzyde, mais Dixmude, attaquée avec une vigueur inouïe, résiste. Les fusiliers marins, les 11^e et 12^e régiments de ligne belges, commandés par le

colonel Meiser et par le colonel Jacques, depuis généraux, rivalisent d'héroïsme et maintiennent leurs positions sous un bombardement intense, suivi d'attaques d'infanterie en masses profondes, sans cesse renouvelées.

Le 21, on apprend que les masses ennemies se sont regroupées et qu'une nouvelle attaque, plus forte encore que les précédentes, se prépare. Sept divisions allemandes se trouvent devant l'armée belge et les fusiliers marins, prêtes à foncer. En présence d'un tel rassemblement de forces, il devient urgent de délimiter exactement le front défensif. Le haut commandement décide que la ligne de défense de l'Yser par l'armée belge s'arrêtera à la hauteur de Saint-Jacques-Capelle, un peu au sud de Dixmude, sur un front de 20 kilomètres. Des forces françaises viendront occuper l'espace compris entre Saint-Jacques et Ypres. Pendant la nuit du 20 au 21, l'armée allemande prépare son attaque par un bombardement d'une extrême violence qui s'étend jusqu'aux secondes lignes, de manière à empêcher l'arrivée des réserves. Dans l'après-midi, l'attaque se déclenche à la fois sur Dixmude et sur le secteur Dixmude-Nieuport : combats acharnés, tranchées prises et reprises, toutes les réserves sont engagées. En vain l'artillerie fauche des rangs entiers d'Allemands, ils reviennent toujours plus nombreux. Vers la fin de la nuit du 21 au 22, ils remportent un avantage considérable : à la faveur de l'obscurité, ils se glissent dans la boucle du fleuve, à Tervaete, et se maintiennent sur la rive gauche malgré toutes les contre-attaques. L'Yser est franchi et la situation est d'autant plus critique que les troupes de défense sont littéralement épuisées. On a toutes les peines du monde à ménager les réserves indispensables. En certain point, la relève est devenue impossible et l'on est obligé d'ordonner de tenir encore à des hommes qui ont soixante-douze heures de tranchées. On avait demandé au haut commandement belge de résister vingt-quatre heures : voilà huit jours qu'il attend des renforts. Enfin, le 23, la 42^e division, commandée par le général Grossetti, entre en ligne. Elle tente une diversion sur Nieuport. Mais les Allemands, sentant que la résistance faiblit dans le secteur de Dixmude, loin de ralentir leurs attaques, les redoublent. Le haut commandement prescrit de tenir à tout prix la corde de l'arc formé par la boucle de l'Yser, en s'accrochant au terrain. Toutes les réserves sont mises en action et quand, dans leurs tranchées bouleversées, des troupes cèdent, leurs chefs les reportent en avant.

Mais la marée allemande monte toujours. Le 23, les attaques redoublent de fureur : la tête de pont de Schoorbakke est emportée, et si les positions de la corde tiennent toujours, elles sont de plus en plus menacées. L'aube du 24 voit arriver sur les défenseurs de l'Yser un nouveau flot d'Allemands : trois colonnes d'assaut, fortes chacune d'environ 7.000 hommes, marchent en rangs serrés sur nos tranchées, et, malgré les pertes énormes qu'on leur inflige, arrivent à les occuper. La digue, sur laquelle s'appuyaient nos troupes, est emportée. Un bataillon de grenadiers belges, commandé par le major Henri d'Oultremont, et deux bataillons de marins, sous les ordres des commandants Rabot et Jeannot, font une charge désespérée. Ils arrivent jusqu'à la digue, mais, devant le flot toujours montant des divisions allemandes, ils ne parviennent pas à s'y maintenir. Le major d'Oultremont et le capitaine van Laethem sont tués, ainsi que plusieurs officiers français. Les pertes sont énormes, il n'y a plus qu'à se replier !

Les Allemands ont donc pris solidement pied dans nos premières tranchées : Tervaete est occupé. Rompant le cordon des gendarmes de la brigade Meiser, les troupes se replient. La situation est tout à fait critique. Le front risque d'être percé, et les positions de Dixmude et de Nieuport tournées. Le colonel Meiser dépêche en toute hâte sur le point menacé le 1^{er} bataillon du 11^e de ligne belge, conduit par l'intrépide commandant Descamps. Ces hommes courent au sacrifice, ils le savent, mais leur élan n'en est que plus irrésistible. Devant la marée allemande, ils forment un barrage vivant qui la contient et donnent à quatre bataillons belges et à la réserve des fusiliers marins le temps d'arriver. Ce renfort permet aux troupes de retourner au combat. Le colonel Jacques est là ; il court de l'un à l'autre, il arrête toutes les unités qui veulent esquisser un mouvement de repli : « Non, non, mes enfants ! Toujours droit devant vous, pas par là ! » Son énergie en impose à tous : on tient. Le soir de cette terrible journée, toutes les positions étaient maintenues, sinon sur l'Yser, du moins sur la seconde ligne constituée par la digue dite Beverdyk.

Toutes les positions étaient maintenues, mais les rapports qui parvenaient à l'état-major signalaient que « les troupes étaient usées, affectées dans leur moral, et pouvaient être prises de panique au moindre incident ».

La tête de pont de Dixmude n'avait pas été moins vigoureusement attaquée que la boucle de Tervaete, et un incident qui se produisit dans la nuit, vers une heure du matin, montre à quel point la situation demeurait précaire. L'attaque des tranchées s'était alors considérablement ralentie : quelques coups de feu de temps en temps indiquaient seuls que l'ennemi était toujours là ; quand, tout à coup, au milieu de la nuit noire, une bande de quelque soixante-dix Allemands, conduits par un major, et probablement guidés par un espion, surgissent au milieu de la Grand'Place. Comment ont-ils forcé la ligne, on ne sait, mais ils sont là : ils poussent devant eux, à coups de crosse, une vingtaine des nôtres cueillis au passage et qui

ne songent qu'à donner l'alarme en criant : « Les Boches ! Les Boches ! » Toujours au pas de course, la bande arrive au pont de l'Yser, sans qu'on ait pu reconnaître s'il s'agissait de fuyards ou d'ennemis. Enfin, quand toute méprise est impossible, une mitrailleuse établie près du pont se met à tirer dans le tas. Une trentaine d'Allemands tombent. Tout ce qui est derrière eux, pris de panique, fait demi-tour, et s'enfuit dans Dixmude, chercher un abri dans les caves où les nôtres iront les cueillir au petit jour. Mais le reste de la troupe, major en tête, a poursuivi sa route dans l'obscurité, vers la halte de Caeskerke, aux cris de : « Gloria ! Gloria ! » Elle passe sans la remarquer devant la maison qu'habite le colonel Jacques, où l'on a éteint toute lumière. Mais, en face, un poste de secours français reste illuminé ; une salve de coups de fusils y abat le médecin-major Duguet et l'aumônier Le Helloco. Heureusement, au passage à niveau de Caeskerke, la bande se bute à la barrière qu'on a eu le temps de fermer. Des tranchées avoisinantes, les fusiliers marins accourent : la fusillade éclate. Les Allemands se dispersent dans les prairies avoisinantes et exigent, sous menace de mort, que les prisonniers leur indiquent l'emplacement des batteries. Nul ne parle et les Allemands les fusillent à bout portant. Ainsi périt, de la main du major allemand, le commandant Jeannot, des fusiliers marins. Mais le raid a définitivement échoué. Au petit jour, on cernera par paquets ce qui reste des ennemis. Plusieurs périront sous les baionnettes des nôtres, exaspérés, et quatre d'entre eux, convaincus d'assassinat, seront fusillés par ordre de l'amiral.

La journée du 25 marque un temps d'arrêt dans la poussée de l'ennemi, manifestement épuisé. Mais, de notre côté, on n'en peut plus. L'artillerie belge, qui n'a cessé de tonner pendant ces jours tragiques, est fortement éprouvée. Beaucoup de canons sont hors d'usage, et les munitions épuisées à ce point que les batteries ne disposent plus que d'une centaine de coups par pièce. Le haut commandement songe alors à retirer les troupes un peu en arrière sur la ligne du chemin de fer et à protéger cette ligne par un obstacle infranchissable : l'inondation.

L'inondation est un moyen de défense classique dans ce pays plat de la West-Flandre. Ces terres basses ont été conquises sur la mer et sur les marais, fertilisées par un système de drainage et d'irrigation qui remonte au moyen âge. Il suffira d'ouvrir à Nieuport les écluses donnant accès vers le Beverdyk, et de les fermer à marée basse, pour mettre progressivement sous l'eau le terrain sur lequel se développent les lignes allemandes. C'est un travail délicat, mais l'état-major belge a près de lui l'homme qui peut le mieux le mener à bien, le garde wateringue Louis Kogge, qui dirigeait depuis de nombreuses années le service des écluses du Beverdyk. Sous la direction de celui-ci, toutes les mesures sont prises, et, dès le 27, l'eau de la mer, se mêlant à l'eau des fossés, sourd de toutes parts dans l'immense plaine, enlève les pièces allemandes, noie les tranchées, emprisonne dans les fortins les défenseurs que le commandement ennemi a laissés imprudemment et qui se rendront les uns après les autres, ou se noieront en essayant de se sauver, enfin couvre peu à peu tout le front de la deuxième division.

Cet auxiliaire inattendu des Alliés semble surprendre les Allemands, car, le 27 et le 28, leur activité se ralentit sur tout le front de l'Yser. Sans doute, occupent-ils ces journées à essayer de sauver une partie de leur matériel. Mais, le 29, ils se ressaisissent et c'est cette fois sur les troupes de la division Grossetti qu'ils lancent leurs attaques en masses profondes. Le village de Pervyse, situé un peu en arrière de la ligne du chemin de fer, est un instant sérieusement menacé. On peut craindre que, sous la grêle d'obus qui les écrase, sous l'immense marée d'uniformes gris qui vient battre leurs tranchées, les troupes françaises ne soient débordées.

Mais le général Grossetti est au milieu de ses soldats. Dans les ruines du village bombardé, il a fait apporter un fauteuil, et, aussi calme que dans son bureau de commandement, il y demeure trois heures sous les obus, donnant ses ordres, surveillant la bataille : « Voyons, mes enfants, dit-il aux soldats, à mon âge, on ne peut pas courir. Vous n'allez pas me laisser aux mains des Boches ! »

Ce courage tranquille de leur chef électrise les soldats. Pas un ne recule. En vain les Allemands lancent sur les tranchées plus de quinze vagues d'assaut : on tient toujours. On tiendra jusqu'à ce qu'enfin l'ennemi se lasse.

Le 30, c'est sur Ramsappelle, au nord de Pervyse, que se porte l'effort allemand. Un moment, la ligne est franchie, le village est occupé ; mais on ne laisse pas à l'ennemi le temps de s'y retrancher. Un régiment de ligne belge et un régiment de zouaves font la contre-attaque. Les zouaves marchent en avant, et, aux accents de *La Marseillaise*, dans un magnifique élan, bousculent les Allemands, nettoient le village et reprennent les tranchées perdues. La ligne est reconstituée : c'est le dernier soubresaut de l'offensive ennemie, décidément enrayée. La bataille de l'Yser, proprement dite, est terminée. Elle a coûté cher à nos vaillantes troupes. L'armée belge a perdu à peu près le quart de son effectif. Les cadres ont été décimés. Le 11^e de ligne a perdu 17 officiers sur 44 et le 12^e, 19 sur 42. Les fusiliers marins ont été plus éprouvés encore : ils ont perdu la moitié de leur effectif, et sur les 24 lieutenants de vaisseau qui les commandaient, 22 ont été tués. Mais la route de Calais est décidément barrée aux Allemands de ce côté.

Ils vont tenter de l'atteindre par un autre point : la bataille de l'Yser est finie ; la bataille d'Ypres commence.

Elle se prolongera jusqu'à la mi-novembre. On traversera encore des moments difficiles. La vieille ville flamande, bombardée sans aucune nécessité militaire, ne sera bientôt plus qu'un monceau de cendres. Les troupes françaises et les troupes anglaises qui défendent ce point verront, elles aussi, de dures journées, mais leur bravoure et leur fermeté briseront l'offensive allemande comme celle-ci fut brisée sur l'Yser.

Telle fut la bataille de l'Yser, épisode capital de la bataille des Flandres. Pendant huit jours, 82.000 Belges (dont 48.000 fusils) et 6.000 fusiliers marins y ont tenu tête à sept divisions allemandes appuyées par une formidable artillerie, et cette résistance héroïque a permis aux armées alliées de remporter leur seconde grande victoire sur le front occidental et de barrer à l'envahisseur la route de Calais. Elle a, d'autre part, préservé de la souillure de l'ennemi le lambeau de territoire belge d'où renaîtra la Belgique nouvelle. Certes, dans le grand drame de la guerre, ce n'est là qu'un acte sanglant parmi d'autres actes sanglants, une page héroïque parmi d'autres pages héroïques, mais, pour la Belgique, elle a une importance particulière : elle est sa victoire, la victoire qui lui a conservé une portion de territoire, la victoire qui a scellé sa fraternité d'armes avec la France, la victoire où ses jeunes soldats aux côtés des meilleurs soldats du monde les ont égalés en courage et en ténacité.



LA BELGIQUE EN EXIL

La Reconstitution de l'Armée.

LA bataille de l'Yser avait été l'effort suprême d'une armée déjà durement éprouvée. La victoire définitivement acquise, quand on put se compter, se rendre compte de l'état du matériel et de l'artillerie, on s'aperçut que, pour continuer à jouer un rôle dans la guerre, il fallait en quelque sorte refaire une armée nouvelle. Ce sera l'éternel honneur du gouvernement belge exilé, campé dans des chambres d'hôtel, d'avoir entrepris cette tâche difficile et de l'avoir menée à bien. Rien, d'ailleurs, ne pouvait mettre plus clairement en lumière les talents d'organisation et l'énergie d'un peuple qui, aux heures les plus tragiques de la guerre, n'a jamais désespéré.

Au commencement de la guerre, l'armée de campagne comprenait environ 120.000 hommes, auxquels il fallait joindre les 60.000 hommes de l'armée de forteresse composée des vieilles classes et la garde civique, milices bourgeoises pleines de bonne volonté et de patriotisme, mais d'une instruction militaire médiocre. Dans la première partie de la campagne et pendant le siège d'Anvers, on avait perdu beaucoup de monde. Une partie de la garnison d'Anvers avait été obligée de passer en Hollande, où 30.000 hommes environ avaient été internés. Par suite de la prise de Liège et d'Anvers, les Allemands avaient fait à peu près 30.000 prisonniers ; enfin, sur l'Yser, l'armée belge avait perdu près du quart de son effectif combattant. Ceux qui restaient étaient épuisés de fatigue, leurs uniformes étaient en lambeaux, ils n'avaient plus de chaussures, et l'état des vieilles classes était tel qu'elles avaient dû être provisoirement ramenées à l'arrière.

Le premier point était de refaire les effectifs. Où les trouver ? La majeure partie du pays étant occupée par l'ennemi, il fallait recourir aux réfugiés. Au point de vue légal et constitutionnel, le gouvernement belge se trouvait dans une situation très difficile : il ne pouvait réunir le Parlement, la plupart des représentants du peuple se trouvant dans le pays envahi. Or, la nouvelle loi militaire, appliquant le service personnel et général, n'était entrée en vigueur que depuis deux ans, de sorte que la plupart des réfugiés se trouvaient dégagés de toute obligation militaire. Confiant dans leur patriotisme, le gouvernement fit appel à l'enrôlement volontaire. Ses espérances furent largement dépassées : ce furent non seulement les réfugiés qui répondirent en grand nombre à l'appel du roi, mais même les jeunes gens du pays occupé. Bien que la frontière ait été rigoureusement fermée par les Allemands, et malgré les pénalités qu'ils instituèrent, non seulement contre les jeunes gens qui tentaient de passer la frontière, mais même contre leurs familles, plusieurs milliers de jeunes Belges répondirent à l'appel du roi et, par la Hollande et l'Angleterre, vinrent se mettre à la disposition du gouvernement du Havre. C'est ce qui a permis, dès 1915, de reconstituer l'armée de telle façon que, de l'avis de tous les généraux alliés qui l'ont vue à l'œuvre, elle est devenue un excellent instrument de combat. Cependant, voyant l'Angleterre accepter le service obligatoire, la France maintenir sous les drapeaux des hommes de quarante-sept et quarante-neuf ans, le gouvernement belge voulut faire plus encore et, par un arrêté-loi du 21 juillet 1916, il appela sous les armes tous les hommes de dix-huit à quarante ans se trouvant dans les pays neutres ou alliés. Cette mesure exceptionnelle était hardie, étant données les circonstances. L'enchevêtrement des lois en matière militaire, les besoins de l'industrie de guerre qui, dans les pays alliés, avait immédiatement employé la main-d'œuvre belge, le souci d'éviter à tout prix de donner aux Allemands prétexte à des

représailles qui eussent pu s'exercer en pays occupé, enfin la misère qui régnait parmi les Belges en exil, aussi bien qu'en Flandre libre, tout concourait à compliquer la tâche du gouvernement. Il parvint à surmonter toutes les difficultés. « Modèle de précision et de clarté, le texte de l'arrêté-loi, dit M. Louis Marin, a su tenir compte du désir de procurer à l'armée nationale tous les soldats qui lui étaient nécessaires, et du souci de respecter les intérêts des familles accablées par toutes les misères de l'exil. » Les nouveaux effectifs que cet arrêté-loi procura à la Belgique lui permirent de constituer des réserves nécessaires à la garde du front qu'elle avait assumée et aux offensives futures auxquelles elle entend bien participer selon ses forces.

La question des cadres n'était pas moins difficile à résoudre que celle des effectifs. Des officiers de carrière qui avaient fait la première partie de la campagne, beaucoup avaient été tués, blessés ou réformés ; l'armée, d'autre part, ayant changé de caractère, il fallait renouveler le commandement, le rajeunir, lui inculquer un esprit nouveau.

Le problème des cadres s'est présenté d'une manière plus ou moins angoissante à certains moments dans toutes les armées belligérantes. Il était d'autant plus difficile à résoudre pour l'armée belge que celle-ci avait manqué d'officiers dès le commencement de la guerre. Il fallait à l'armée mobilisée 5.500 officiers : il n'y en avait que 3.200. On eut recours à des moyens de fortune : une promotion des élèves de l'École d'application et de l'École militaire, la réintégration des pensionnés ; mais ce n'est qu'après l'Yser qu'on put songer à une réorganisation complète. Toute une série d'écoles pratiques furent créées en France. L'infanterie eut son centre à Gaillon, la cavalerie trouva en pleine campagne, dans un domaine de 7 hectares loué à cet effet, le camp nécessaire à la formation de nouveaux officiers. L'artillerie, installée d'abord à Audresselles, fut ensuite transférée à Onival, à proximité d'un polygone propre à tous les exercices de tir. Principalement, parmi les jeunes ingénieurs qui s'étaient engagés, on y forma de jeunes officiers qui ont brillamment soutenu la réputation européenne des artilleurs belges. Enfin, en faisant également appel aux ingénieurs réfugiés en France et en Angleterre et à l'élite des sous-officiers de l'arme, on put former en moins d'un an un grand nombre d'officiers du génie, qui ont immédiatement donné leur mesure en faisant des tranchées de l'Yser de véritables tranchées modèles.

L'Artillerie et le Matériel de Guerre.

LE travail intensif qu'on avait demandé à l'artillerie belge pendant la bataille de l'Yser l'avait mise à peu près hors d'usage. Au moment où la guerre avait éclaté, ce service était d'ailleurs en pleine réorganisation. Les canons de siège, commandés aux usines Krupp, n'avaient pas été fournis, et quant à l'artillerie de campagne, si le matériel était excellent, il n'était pas au complet. L'activité, l'esprit d'initiative, l'habileté professionnelle du corps d'officiers suppléèrent à tout, aussi bien dans la défense de Liège que dans la première partie de la campagne et sur l'Yser, et si pendant le siège d'Anvers, l'artillerie belge ne put contrebalancer efficacement l'artillerie lourde allemande, elle fit du moins une très honorable défense. Mais après la bataille de l'Yser, tout était à reconstituer. La moitié de ses canons étaient hors d'usage ; les fusils et mitrailleuses n'étaient pas en meilleur état. Il est urgent de réparer tout le matériel encore susceptible de servir et d'acquérir les armes et les munitions indispensables.

Dès octobre 1914, des ateliers de réparation s'improvisent à Calais ; on y refectonne les canons, les fusils, les automobiles, le charroi de l'armée, le harnachement. On y approprie le matériel capturé aux Allemands par les troupes françaises et britanniques, et que les Alliés mettent à la disposition de l'armée belge.

Au Havre, on installe dans une usine désaffectée les ateliers de fabrication de projectiles. Le premier travail consiste à approprier l'obus de 75 français, pour qu'il puisse être tiré par le canon belge de même calibre, mais d'un type différent. Petit à petit, des installations sont montées pour parachever et charger des projectiles dont les éléments sont commandés dans l'industrie, en France, en Angleterre, en Amérique. L'armée belge achète des fusils, des mitrailleuses, et l'artillerie lourde, qui lui fait défaut. Grâce au concours de l'Angleterre et de la France, grâce surtout à une énergie et à un labeur de tous les instants, les services compétents réussissent à fournir aux troupes belges ce qui leur est indispensable. Au printemps de 1915, l'armée qui n'a pas un instant abandonné le front de l'Yser, est prête à la bataille. Elle prend une part brillante aux violents combats livrés à Steenstraete et Lizerne en avril-mai.

Le ministre de la Guerre peut songer, maintenant, à réorganiser complètement les établissements d'artillerie belges, en vue de leur permettre de créer eux-mêmes la majeure partie du matériel et des munitions dont l'armée a besoin.

Au mois d'août 1915, il décide de construire dans la région du Havre les ateliers de fabrication nécessaires ; on ne laisse à Calais que des ateliers de réparation. En même temps, on édifie en Angleterre une usine pour la fabrication d'explosifs et une manufacture d'armes qui livrera à l'armée ses fusils et carabines.

Les ateliers du Havre sont, pour la plupart, en plein rendement quand se produit, le 11 décembre 1915, l'explosion de la poudrerie belge de Gravelle. Plus de cent victimes périrent dans la catastrophe, qui provoqua en outre de sérieux dégâts dans de nombreux ateliers. Mais ce fatal coup du sort ne fait

que stimuler davantage les énergies. Au bout d'un mois, tous les dommages sont réparés. On modifie l'assiette primitive des établissements en vue d'éviter le retour d'un accident.

C'est ainsi qu'aujourd'hui les ateliers belges du Havre sont répartis sur le territoire de trois communes avoisinantes.

Ils comprennent : des ateliers de construction du charroi automobile, des ateliers de construction du matériel d'artillerie, des ateliers de fabrication de projectiles, des ateliers de chargement des munitions en explosifs, des ateliers de construction du charroi hippomobile, des ateliers de fonderie, des ateliers de sellerie, des ateliers de maréchalerie, des ateliers de précision, des ateliers du service d'énergie électrique, des ateliers de construction des bâtiments, des gares d'expédition du matériel et un service des transports affecté aux établissements.

L'ensemble des ateliers belges de fabrication de la région du Havre couvre une surface bâtie de plus de 20 hectares. La force motrice électrique atteint 3.000 chevaux. Environ 10.000 ouvriers sont occupés nuit et jour.

L'armée belge fabrique tous ses canons de campagne, ses canons longs ; elle approprie et répare le matériel de gros calibre ; elle fabrique ses munitions, à l'exception des projectiles pour pièces lourdes ; elle charge en explosifs tous ses projectiles indistinctement (au début de 1917, les ateliers de chargement avaient manipulé plus de 4.500.000 kilos d'explosifs représentant une puissance vive supérieure à 1.800 milliards de kilogrammètres). Les ateliers livrent à l'armée belge tout son charroi automobile et hippomobile, tous ses harnachements, ses objets de sellerie, ses fers à cheval, ses instruments de précision pour le tir de l'artillerie, etc.

En un mot, une industrie de guerre d'un rendement et d'une perfection remarquables a été créée de toutes pièces par la Belgique en exil, qui a fourni ainsi l'un des plus merveilleux exemples de volonté, d'énergie et d'intelligence.

L'Automobile.

LA reconstitution, ou plutôt la constitution des services automobiles si importants dans les armées modernes, ne présentait pas moins de difficultés que la reconstitution de l'artillerie.

Au moment où la guerre éclata, la Belgique, en fait de matériel automobile, ne possédait à peu près rien. Heureusement, dans ce pays actif, laborieux et d'esprit très moderne, l'automobilisme était fort répandu et la réquisition des voitures qui fut ordonnée le jour même de la mobilisation, mit immédiatement à la disposition du ministère de la Guerre un grand nombre de véhicules. Seulement, ces véhicules étaient presque tous des voitures de tourisme, quelques camions de livraison, très peu de camions lourds, enfin un certain nombre de voitures hétéroclites, tel ce corbillard qui, par une ironie du sort, suivit l'armée en retraite dans toutes ses vicissitudes et que j'ai vu remis, macabre et grotesque, dans un coin de la réserve de Sainte-Adresse.

Aussi bien pour le ravitaillement que pour le Service de Santé, tout cela était loin de pouvoir rendre tous les services qu'une armée moderne est en droit d'attendre de l'automobilisme.

Au commencement de la guerre, il est vrai, quand l'armée belge opérait sur son territoire, l'admirable réseau de chemins de fer qui couvre le pays, et que complète le réseau des chemins de fer vicinaux, rendait le service de ravitaillement automobile moins indispensable qu'il ne l'est devenu depuis : les voies ferrées suffisaient à tous les gros transports. Mais, aujourd'hui, il n'en est plus de même, et dans l'immense travail de réorganisation et de reconstitution militaire auquel le gouvernement belge s'est consacré depuis son installation sur le sol français, le service automobile est un des plus importants. Les dépôts, les magasins, les centres d'approvisionnement de l'armée belge sont, en effet, disséminés dans tout le nord-ouest de la France, assez loin en arrière du front. Le réseau ferré qui les dessert est loin d'être aussi serré que le réseau belge, et il doit être en outre, non seulement utilisé pour les besoins de l'armée belge, mais aussi pour les besoins de l'armée française et de l'armée anglaise.

Il fallut d'abord courir au plus pressé, et dès l'installation du gouvernement au Havre, il fit l'acquisition, en Angleterre et en Amérique, d'un grand nombre de camions spécialement aménagés pour le transport des approvisionnements militaires, tant en vivres qu'en munitions. Mais comme il était nécessaire de viser à l'économie autant qu'à la promptitude, on songea immédiatement au moyen de faire donner le meilleur rendement possible aux voitures réquisitionnées.

C'est alors que furent créés les ateliers et le parc de réserve de l'A. C. A. De l'aveu unanime de tous les officiers et de tous les ingénieurs étrangers qui ont visité ces vastes installations créées cependant avec des moyens de fortune, elles constituent un véritable chef-d'œuvre d'organisation industrielle.

Les ateliers de l'A. C. A. ne se contentent pas de faire aux autos en service les réparations courantes et de se tenir toujours prêts à fournir à toutes les machines les pièces de rechange indispensables, ils s'emploient aussi à transformer les voitures de tourisme, dont on disposait en grand nombre, en camions et en voitures d'ambulance, à refaire des voitures neuves avec plusieurs voitures hors d'usage. Rien n'est perdu à l'A. C. A. Aussitôt qu'un véhicule avarié lui est envoyé, on le démonte. S'il est réparable, on le répare. Sinon, on classe les différentes pièces utilisables qui serviront à faire des machines nouvelles. Quant aux pièces brisées, elles sont envoyées à la fonderie

que le ministère de la Guerre a créée près du Havre, et qui fournit le métal aux ateliers.

Ce qui rendait le problème extrêmement difficile au point de vue technique, c'est la multiplicité des types de voitures que la réquisition avait mises à la disposition de l'armée belge. Il y en avait de toutes marques : belges, françaises, anglaises et... allemandes. En conséquence, impossibilité de se procurer certaines pièces de rechange, d'autant plus que les usines françaises et anglaises étaient absorbées par les commandes de leur propre gouvernement. La direction de l'A. C. A. se résolut donc à fabriquer les pièces elles-mêmes. Des machines-outils furent immédiatement achetées en Angleterre et en Amérique, et il n'est pas un élément de n'importe quelle voiture automobile que l'usine de Sainte-Adresse ne soit maintenant en état de fabriquer.

L'usine de Sainte-Adresse ! C'est à dessein que j'emploie ce mot, car c'est véritablement une usine que cet établissement militaire, où tout est soigneusement contrôlé comme il convient aux organismes d'Etat, mais où tout fonctionne, non selon les règles administratives nécessairement un peu lourdes, mais conformément aux principes des bonnes gestions industrielles.

Le personnel est presque entièrement militaire ; il n'y a que quelques rares ouvriers civils qui, presque tous, vont être militarisés conformément à l'arrêté-loi qui appelle sous les drapeaux tous les Belges de dix-huit à quarante ans. Mécaniciens, monteurs de pneus, ébénistes et tapissiers — car l'A. C. A. comporte également des ateliers de carrosserie — ont été recrutés parmi les mobilisés, et sont soumis à la discipline militaire. Mais, à cela près, ils travaillent comme à l'usine, non sous les ordres de gradés, mais sous les ordres de contremaîtres dont l'autorité ne dépend pas du nombre de galons qu'ils portent sur leur manche, mais de leur compétence technique et de leur habileté professionnelle.

Aussi, dans ces ateliers improvisés, installés dans des baraquements construits à la hâte, tout marche-t-il avec une régularité parfaite.

C'est avec étonnement qu'on a pu voir là comment on transforme une limousine avariée en une merveilleuse voiture d'ambulance, comment avec de vieux pneus crevés on fait des pneus neufs, comment de deux châssis faussés on fait un châssis nouveau. Bref, ce service improvisé en pleine guerre est arrivé non seulement à répondre à tous les besoins du front belge actuel, mais aussi à préparer les réserves nécessaires à une avance éventuelle.

L'Aviation et l'Aérostation.

Au moment où la guerre éclata, l'aviation était rattachée aux services de renseignements, la reconnaissance étant, comme dans toutes les armées, le seul rôle envisagé pour la cinquième arme.

Après la période très dure de la guerre de mouvement et de l'hiver 1914, notre aviation, privée de ses bases de ravitaillement, était pratiquement anéantie en ce qui concerne le matériel.

Il lui restait, heureusement, un noyau d'excellents officiers pilotes auxquels s'était jointe spontanément l'élite de nos aviateurs civils.

En 1915, il fallut, avec l'aide généreuse de nos Alliés, pourvoir de matériel neuf nos anciennes escadrilles, en créer de nouvelles, les doter des organismes nécessaires à l'arrière pour la réparation des avions et des moteurs, la formation du personnel, rouvrir enfin une école de pilotes.

Au front, ce fut l'initiation aux rôles multiples de l'aviation moderne : chasse, bombardement de jour et de nuit, photographie, réglages de tir et, plus tard, liaison d'infanterie.

Dès la seconde bataille de l'Yser, l'aviation belge joue un rôle important et glorieux, prenant notamment au plus fort du combat des photographies qui comptent parmi les plus beaux et les premiers documents de ce genre obtenus par les aviateurs alliés.

Au cours des années 1916, 1917, notre aviation a suivi un développement rapide, tant par son importance que par le perfectionnement de ses moyens techniques.

Son service photographique s'est acquis une réputation universelle. Ses avions d'artillerie ont assuré, non seulement le réglage de nos tirs, mais ceux de nombreuses batteries alliées, aux méthodes desquelles ils ont su s'adapter sans difficulté. Parmi nos chasseurs, dont le travail très méritoire nous assure un incontestable ascendant dans un secteur toujours très actif, se sont révélées des individualités brillantes.

L'aviation belge possède aujourd'hui plus de dix fois plus d'avions qu'à la mobilisation et utilise tous les modèles les plus récents des aviations alliées. Elle a un personnel mécanicien hors de pair dont l'éloge n'est pas à faire, si l'on sait que jamais un avion belge n'est resté à l'ennemi pour cause de panne de moteur.

En ce qui concerne le recrutement des pilotes, il est des plus aisés ; et après trois ans de guerre un seul appel, strictement limité par des conditions d'âge et d'aptitudes physiques rigoureuses, amena en trois semaines assez de candidats pour entretenir les effectifs de notre aviation, au taux des pertes actuelles, pendant vingt ans ! Il fallut enrayer le flot des demandes par des ordres formels.

Actuellement tous les services dont le développement de la guerre a démontré l'importance, ont été perfectionnés et complétés. L'armée belge possède en chiffres ronds : 75 fois

plus de postes de T. S. F. qu'au début de la guerre ; 400 fois plus de projecteurs de tous les modèles ; 15 à 16.000 motocyclettes et bicyclettes ; un matériel complet d'aérostation et un personnel d'aérostiers singulièrement actif, hardi et dévoué.

Signalons, à titre d'exemple, que pendant une période de trois mois d'activité normale, les avions belges ont exécuté près de 2.000 vols, savoir : 1.021 missions de chasse et de protection, 544 missions de réglage et de surveillance, 89 missions de photographie, 45 missions d'armée et 220 missions diverses.

Aux cours de ces missions incessantes, de nombreux aviateurs belges se sont distingués par leurs héroïsmes et leur habileté en combattant des avions ennemis et plusieurs d'entre eux ont mérité de prendre rang parmi les « As » dont s'enorgueillit la légende populaire de l'aviation des nations alliées.

L'Intendance.

DANS tous les pays belligérants, la prolongation de la guerre a rendu le rôle de l'Intendance particulièrement important et particulièrement difficile. Le fait que le gouvernement belge était réfugié à l'étranger rendait la tâche de ce service plus rude et plus délicate encore. C'est pourquoi, dès le mois de février 1916, M. Emile Vandervelde, ministre d'Etat, en fut spécialement chargé. Ses attributions furent étendues par l'arrêté royal du 4 août 1917, qui créa le ministère de l'Intendance, et par l'arrêté royal du 1^{er} janvier 1918, qui donna à ce département la dénomination de ministère de l'Intendance civile et militaire.

Il s'agit, pour l'administration que dirige M. Vandervelde, non seulement de fournir à l'armée les vivres, vêtements et objets de couchage dont elle a besoin, mais aussi de préparer le ravitaillement de la population civile, au fur et à mesure de la récupération du territoire, et de ravitailler les autres départements ministériels ainsi que toute une série d'organismes dont la liste est arrêtée par le Conseil des ministres.

Au point de vue militaire, l'Intendance ne se contente pas d'assurer l'alimentation, l'habillement, le couchage et le campement des troupes, ainsi que le fourrage ; elle approvisionne les magasins qui, au front et à l'arrière, débitent aux officiers et aux soldats toutes sortes de marchandises. Les magasins de l'arrière sont au nombre de soixante-cinq et s'étendent jusqu'au cap Ferrat ; leur chiffre d'affaires atteint plus de 25 millions par an.

La difficulté des approvisionnements n'ayant cessé de s'accroître, il a fallu substituer une organisation nouvelle à celle du temps de paix, où l'approvisionnement se faisait par voie d'adjudication. Cette organisation nouvelle se rapproche beaucoup plus des méthodes commerciales. Le Service des achats, dont le budget dépasse 300 millions par an, agit par l'entremise des missions qui sont installées à Paris, à Londres et à New-York, et qui sont en relations directes avec les divers organismes créés par les Alliés pour l'approvisionnement des armées. Une fois les achats faits, les marchandises sont emmagasinées et maintenues par l'Intendance proprement dite, dont les magasins généraux, situés au Havre et dans la base de Calais, dépendent de l'inspection générale de l'Intendance, qui relève également du ministre de l'Intendance pour les autres attributions qui lui ont été transférées : boucherie, boulangerie, atelier de confection, service de manutention, etc. Cette haute autorité établit en même temps la liaison entre les ministres de la Guerre et de l'Intendance. Ce système a donné les meilleurs résultats et a réduit au minimum les gaspillages qui paraissent presque inévitables en temps de guerre.

Le ministre de l'Intendance civile et militaire a encore dans ses services un Office de contrôle qui est chargé de la vérification *sur pièces* de certaines comptabilités de l'armée et de certaines vérifications *sur place*.

Enfin, à côté de ces organismes officiels, le ministre de l'Intendance civile et militaire préside et fait fonctionner des œuvres, fondées en partie à Londres dès le début de la guerre, et d'autres, de dates plus récentes, qu'il lui a été possible de créer grâce à l'inlassable générosité de la Croix-Rouge américaine.

Citons, parmi ces œuvres : les Gifts for Belgian Soldiers, le Comité du vêtement des soldats réformés, l'Œuvre d'assistance aux familles de militaires du Havre, le Working Men's Fund de Londres, alimenté exclusivement par des cotisations régulières d'ouvriers anglais pour venir en aide aux Belges victimes de la guerre et dont les recettes, l'an dernier, ont dépassé 18.000 livres.

Le Service de Santé.

Au moment de la mobilisation, le Service de Santé belge était un des plus parfaits qu'il y eût dans les armées européennes : les hôpitaux, nombreux, bien approvisionnés, bien outillés, disposaient d'un personnel instruit ; la nation avait mis spontanément 30.000 lits à la disposition de la Croix-Rouge, et le Dr Méliis, inspecteur général du Service de Santé, avait sous ses ordres 166 médecins militaires de carrière, 520 médecins rappelés, 172 élèves-médecins, 148 pharmaciens, 965 infirmiers et 1.850 brancardiers. Le Service de Santé avait gardé la direction immédiate des hôpitaux d'Anvers, de Liège, de Namur, de Beverloo, de Termonde, de Bruxelles, de Malines et de Vilvorde ; mais un grand nombre d'établissements hospitaliers, placés sous la direction de la Croix-Rouge de Belgique, n'étaient pas moins bien organisés. Dès le 15 août, 50.000 lits

étaient à la disposition des blessés. Malheureusement, la rapidité de l'invasion désorganisa complètement le service. Les Allemands prirent possession de tous les hôpitaux militaires de l'intérieur du pays. Les services de la Croix-Rouge durent être licenciés, et au moment de la retraite d'Anvers, vers le mi-octobre 1914, l'administration sanitaire, dont les services s'étaient concentrés sur le littoral, n'avait plus que 2.500 lits pour 13.000 blessés. Pendant la bataille de l'Yser, ce fut un désarroi inexprimable. Grâce à des moyens de fortune, on transporta malades et blessés vers Dunkerque et Calais, d'où ceux qui pouvaient supporter la traversée furent expédiés en Angleterre. Ce furent des heures difficiles. Ni à Dunkerque, ni à Calais, rien n'était préparé, et l'encombrement résultant de l'affluence des réfugiés rendait l'organisation des services encore plus malaisée. On manquait de personnel, d'instruments, de médicaments, d'abris, de tout...

Le Service de Santé déploya là une activité extraordinaire et un sens de l'organisation tout à fait remarquable. Le 17 octobre, une première ambulance belge était ouverte dans une école de Saint-Pol-sur-Mer. Le 18, le Salon Richelieu, à Calais, pouvait recevoir un grand nombre de blessés, et, peu après, l'Hospice des Petites Sœurs des Pauvres s'ouvrait également devant eux. L'évacuation vers l'Angleterre et Cherbourg se faisait normalement, et des agents, envoyés sans délai à Paris et à Londres, réapprovisionnaient les ambulances en médicaments et en instruments de chirurgie.

Mais tout cela n'était que provisoire. Il fallut procéder à une réorganisation complète du Service. Par un véritable miracle d'ingéniosité et de promptitude, il était à peu près au point avant la fin de 1914. Aujourd'hui, il fait l'admiration de tous les étrangers qui l'ont vu fonctionner. Les blessés reçoivent les premiers soins sur place au poste de secours de la tranchée, où la moitié du corps médical régimentaire est toujours présente. Ils sont ensuite transportés aux « places de pansement », puis aux infirmeries divisionnaires, qui effectuent le triage, envoyant les grands blessés aux hôpitaux du front, les autres aux hôpitaux d'évacuation, et enfin à l'arrière.

La Rééducation des Mutilés.

AUSSITOT que le problème de la rééducation des mutilés se posa en France, on songea à l'exemple belge. C'est en Belgique, en effet, à Charleroi, que fut créé le premier Institut de rééducation des mutilés de l'industrie. Aussi, quand M. Herriot, maire de Lyon, fonda le premier Institut de rééducation des victimes de la guerre, est-ce à M. Bastègne, secrétaire général de l'Université du travail de Charleroi, qu'il en confia la direction. Ce sont les méthodes belges, perfectionnées, modifiées, adaptées aux circonstances qui ont été appliquées partout. Appelé à s'occuper des mutilés de son armée, le gouvernement belge a créé pour eux, à Port-Villez, près Vernon, une véritable Institution modèle qui a déjà rendu les plus grands services. L'Institut de Port-Villez a été installé sur un vaste terrain dominant la Seine, terrain mis rapidement à la disposition de l'armée par un Belge habitant le pays ; il a été aménagé par le génie et en grande partie par les mutilés eux-mêmes. Quarante-deux métiers y sont enseignés, et tous les mutilés de l'armée belge sont obligés d'y passer, l'expérience ayant montré que, dans un grand nombre de cas, le mutilé, cédant au découragement, ou craignant, malgré toutes les assurances que le fait de sa rééducation professionnelle ne permette de diminuer sa pension, répugne à apprendre un nouveau métier ou à réapprendre le sien. C'est pourquoi les mutilés belges ne sont pas réformés, mais mis en instance de réforme, de façon qu'ils restent sous l'autorité militaire jusqu'au moment où ils sont définitivement aptes à rentrer dans la vie civile. Cette autorité s'exerce, d'ailleurs, aussi paternellement que possible. Ce n'est qu'après une sorte d'examen psychologique du mutilé qu'on examine avec lui s'il y a lieu de le rééduquer dans son ancien métier, ou de lui en apprendre un nouveau. Le choix de la nouvelle profession est déterminé, non seulement par les conditions psychologiques dans lesquelles se trouve le mutilé, mais aussi par les conditions sociales dans lesquelles il sera appelé à vivre après la guerre. On cherche à le diriger vers les métiers d'avenir et, autant que possible, à utiliser pour sa rééducation, ses connaissances antérieures. D'un carrier, trop faible pour manier le pic, on fait un praticien ; d'un charpentier, un ébéniste ; d'un maçon, un dessinateur d'architecte ; d'un laboureur, un fleuriste. Le point de vue pédagogique est assurément celui qui domine à Port-Villez ; c'est l'intérêt, l'avenir du mutilé que l'on a d'abord en vue. Cependant, si l'Institut est un centre d'éducation, c'est aussi un centre de production. Dès que le mutilé est apte à fournir un travail sérieux, il entre à l'atelier et reçoit un salaire. L'Institut travaille pour les divers services de l'Etat belge, ainsi que pour les particuliers, et son originalité est de présenter le triple caractère d'une école professionnelle, d'une usine et d'un hôpital. Une heureuse entente de l'organisation des services fait qu'aucun de ces caractères ne nuit aux autres, ni n'empiète sur les autres.

L'Institut de Port-Villez est une création de l'Etat ; le dépôt des Invalides de Sainte-Adresse est dû à l'initiative privée. Au lendemain de la bataille de l'Yser, alors que le Ministère de la Guerre, courant au plus pressé, songeait avant tout à réorganiser l'armée, à la réapprovisionner en matériel et en munitions, les éclopés, les mutilés de l'armée

belge qui avaient reçu eux aussi des hôpitaux, ne sachant guère où aller, s'étaient adressés à feu M. Schollaert, président de la Chambre des Représentants. Ému de leur situation, celui-ci demanda au Ministre de la guerre l'autorisation de les réunir à Sainte-Adresse dans un dépôt spécial où ils seraient logés, nourris, et où ils recevraient les soins médicaux nécessaires à leur état. Ce fut le noyau de l'œuvre de Sainte-Adresse qui, installée dans les baraques que le département des Travaux Publics avait préparé en vue de la réoccupation des régions dévastées, est devenue peu à peu un véritable Institut de rééducation qui double celui de Port-Villez. M. Schollaert qui mit à l'organisation de cette entreprise tout son zèle et tout son soin, avait réuni de sa seule initiative les capitaux nécessaires à l'outillage, mais l'œuvre soutenue et patronnée par le gouvernement n'en a pas moins un caractère officiel; elle a adopté les mêmes méthodes que Port-Villez, et elle a obtenu les mêmes succès. Quand la mort a frappé son fondateur, il avait pu la voir en pleine prospérité. Le dépôt des Invalides de Sainte-Adresse rend aujourd'hui les plus grands services. Il abrite de six à sept cents blessés et inaptes qu'il fait travailler et dont il assure la rééducation professionnelle.

A la liste des œuvres belges fondées en France en faveur des Invalides de la guerre, il faut citer encore le « Home Universitaire » de Paris.

En même temps que l'Institut de Port-Villez, le Ministère de la Guerre avait créé à Mortain un établissement destiné à recevoir les soldats invalides appartenant aux professions libérales et spécialement les étudiants qui eussent désiré continuer leurs études. Mais on s'aperçut bientôt que le nombre de ces jeunes gens n'était pas suffisant pour justifier l'entretien d'un corps professoral considérable et il parut plus expédient de fonder à Paris un « Home Universitaire » qui procure aux étudiants en instance de réforme la table et le logement moyennant une rétribution de 2 fr. 50 payée par l'État. Installé dans un immeuble de l'avenue de Saint-Mandé, cet établissement, dirigé par M. Émile Brunet, ministre sans portefeuille, abrite une trentaine d'étudiants qui suivent les cours des Facultés de Paris.

Les Chemins de Fer.

La Belgique, avant la guerre, était un des pays du monde dont le réseau ferré était le plus complet et le mieux compris au point de vue commercial et industriel. Ce grand service public était presque tout entier assuré par l'État qui possédait à peu près toutes les lignes importantes. Mais dans ce pays qui, plus qu'aucun autre, avait le droit de ne pas songer à la guerre, l'utilisation stratégique et militaire des voies ferrées avait été quelque peu négligée. Néanmoins, tous ceux qui ont assisté au commencement des hostilités en Belgique ont été frappés de la régularité parfaite et de la promptitude avec laquelle, grâce au dévouement et à l'habileté professionnelle de ses cheminots et de tout son personnel, l'administration des chemins de fer put faire face à toutes les difficultés de la mobilisation et de la concentration.

Non moins remarquable fut la hardiesse avec laquelle on exploita le réseau pendant l'invasion : les services publics ont été maintenus jusqu'à l'extrême limite et les convois ne s'arrêtèrent qu'à la lisière même du territoire occupé par l'ennemi.

Enfin, le trait peut-être le plus marquant de cette période, c'est le tour de force réalisé pour l'évacuation et le sauvetage du matériel roulant de traction et de transport.

La façon dont ce matériel fut arraché aux Allemands est une des belles pages de l'histoire de la retraite belge. Jusqu'à la prise d'Anvers, presque tous les wagons, presque toutes les locomotives, sauf celles qu'on avait dérailées dans les tunnels ou qu'on n'avait pas eu le temps de faire sauter, avaient pu être ramenés en arrière. Mais, au moment où succomba le réduit national, tout cet immense matériel se trouvait massé dans les Flandres, c'est-à-dire dans la partie du pays où le réseau est le moins dense. Toutes les gares, les moindres voies de garage étaient encombrées de wagons et de machines. On songea immédiatement à les évacuer vers la France, mais beaucoup de lignes, à simple voie, étaient occupées par le transport des troupes en retraite dans un sens, par le transport des troupes franco-anglaises de secours dans l'autre. Le réseau de la Compagnie du Nord, d'autre part, était absorbé par le service de l'armée et par le transport des réfugiés. A mesure qu'on reculait devant l'invasion, l'encombrement augmentait et, dans ces conditions, c'est par un véritable miracle d'énergie et d'ingéniosité qu'on est arrivé à sauver une grande partie du parc de locomotives et de wagons.

La plus grande partie du territoire belge étant occupée par l'ennemi, le rôle de l'administration des chemins de fer semblait terminé après la bataille de l'Yser. Mais sous l'impulsion du ministre, M. Segers, elle s'appliqua immédiatement à la tâche immense d'aider aux transports des alliés pendant la guerre, de préparer la reprise de l'exploitation au moment de la libération du territoire, et d'apporter son concours à l'œuvre de restauration du pays.

A l'origine, le matériel évacué en France avait été disséminé par tous les réseaux, au hasard des circonstances du sauvetage. D'une manière générale, il avait beaucoup souffert, soit en cours de route, soit pendant les longues périodes de stationnement. Après l'avoir recensé et rassemblé, il fallait

trouver à l'abriter et à le réparer. C'est à ce dessein qu'a répondu la création des vastes installations d'Oissel.

La Marine.

GRÂCE à la création, en 1912, d'un ministère de la Marine, on commençait à accorder en Belgique l'attention qu'elles méritent aux questions maritimes; depuis la guerre, le souci du ravitaillement des populations et des armées, les préoccupations de la lutte économique de demain ont mis rapidement ces questions au premier plan dans tous les pays belligérants. Dans ce domaine aussi il fallait innover rapidement, créer des services nouveaux, perfectionner et étendre les services existants. Grâce à l'activité et à l'esprit d'initiative de M. Segers, ministre des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes et de ses collaborateurs, on a pu faire face à toutes les exigences de l'heure et sauvegarder l'avenir.

Pendant la première partie de la campagne tous les services de la marine continuèrent de fonctionner normalement, mais dès que commença le siège d'Anvers et malgré toutes les espérances qu'on avait pu d'abord concevoir, ils étudièrent avec une activité et une prudence dignes de tous les éloges les mesures à prendre en cas d'évacuation. C'est grâce à cette prévoyance et à cette activité que lorsque sonna l'heure de l'exode tout le matériel flottant de la marine : paquebots, bateaux de passage, bateaux-pilotes, bateaux-feux, remorqueurs, avisos, en tout 52 bâtiments, put se replier en bon ordre vers l'Angleterre et vers la France. Notre dernier navire quitta Ostende le jour même de l'arrivée des Allemands, et quand leurs avant-gardes pénétrèrent dans la ville, elles n'y trouvèrent plus que quelques vieilles unités abandonnées parce qu'elles étaient hors d'état de prendre la mer.

D'autre part, c'est en grande partie grâce aux services de la marine que nos malheureuses populations, chassées par l'invasion, ont pu gagner la France et l'Angleterre. Au moment de l'abandon d'Anvers d'abord, d'Ostende ensuite, les navires de l'État transportèrent des milliers et des milliers de réfugiés. Depuis que la guerre s'est stabilisée, à part ceux de la navigation fluviale et côtière tous les services ont pu être reconstitués dans les ports alliés où l'action de la marine s'exerce de la façon la plus directe. La tête de l'administration est au Havre; elle possède des dépendances à Londres, Milfordhaven, Lowestoft, Calais, Dieppe, La Panne et Flessingue. Elle s'est mise rapidement en mesure de répondre aux nécessités imprévues qui s'imposaient à elle.

Dès les premiers jours de la bataille de l'Yser, nos malles-postes eurent à assumer un rôle nouveau, qu'elles n'ont plus abandonné depuis, celui de transports au service des armées alliées. Certaines d'entre elles ont été transformées en bâtiments hospitaliers. Un de ces navires, le *Marie-Henriette*, a été coulé, mais sans perte de vies humaines, le 25 octobre 1914.

Parler de la pêche maritime serait retracer la lamentable histoire de nos populations côtières arrachées par milliers à leurs foyers et dispersées dans les ports anglais, français, hollandais; c'est là surtout que l'administration eut à exercer sa sollicitude et son action combinées avec celle des autorités locales; grâce à elle, et grâce aux comités de secours, les premières misères furent soulagées, des permis de pêches furent accordés, des embarcations momentanément délaissées furent remises en état, des avances pour l'achat du matériel furent consenties aux pêcheurs. Aujourd'hui, malgré les entraves apportées à la navigation, malgré les risques du métier, aggravés par la présence des mines semées à profusion et les attaques de sous-marins ennemis, plusieurs colonies de pêcheurs belges sont très prospères dans les ports anglais et français.

Mais c'est spécialement dans le domaine de la marine marchande que l'Administration eut à exercer son action, c'est là surtout qu'elle eut à innover.

A une situation toute nouvelle devaient répondre des mesures nouvelles. Non seulement l'Administration sut, par une politique énergique, défendre les intérêts des armateurs belges émigrés avec leur flotte en Angleterre, en adaptant à nos besoins les dispositions législatives prises chez nos Alliés, mais même, en plus d'une circonstance, elle agit de sa propre initiative, comme ce fut le cas pour l'arrêté du 23 février 1915 qui interdit le transfert du pavillon.

Une mention spéciale revient à la création, en pleine guerre, de la *Société Lloyd Royal Belge* qui marque une ère nouvelle en matière de politique maritime et qui exercera une influence capitale sur le développement futur de notre marine marchande. La fondation de cet armement, soumis au contrôle gouvernemental, permit de réunir dès le début une flotte de 39 navires, appartenant aux Sociétés dirigées par MM. Brys et Gylsen, et l'on peut prévoir que les puissants moyens financiers de la nouvelle Compagnie de navigation permettront de porter rapidement ce chiffre à 100 ou 150 unités après la guerre. En créant le *Lloyd Royal Belge*, le ministre des Chemins de fer, de la Marine, des Postes et Télégraphes avait pour but immédiat de venir en aide à la Commission de ravitaillement de la Belgique occupée, en lui fournissant le tonnage qui lui manquait. La constitution du *Lloyd* tendait, en outre, à empêcher l'aliénation de 24 navires, d'un tonnage total de 159.000 tonnes de portée, qui se trouvaient sous le pavillon anglais, mais qui seront ultérieurement transférés sous pavillon belge et sur le concours desquels on peut compter pour le ravitaillement de la Belgique libérée. Elle visait enfin à nous rendre, après la guerre, maîtres

de nos transports maritimes, notamment par la substitution, aux lignes ennemies, des lignes régulières nationales dont la création est prévue aux actes constitutifs de la Société. C'est d'ailleurs dans le même but que les statuts obligent l'armement à conserver par son capital, sa direction et ses décisions, un caractère nettement national.

Dans le domaine des questions économiques de l'après-guerre, l'administration de la Marine a également exercé une grande activité et diverses commissions constituées dans son sein ont consacré aux côtés maritimes de ces problèmes des travaux étendus.

Grâce à l'ensemble de ces mesures, notre marine marchande qui, au début de la guerre, semblait vouée à une ruine irrémédiable, put conserver une vigoureuse vitalité, nonobstant les difficultés sans cesse renaissantes au milieu desquelles elle s'est débattue jusqu'ici, et cette constatation est bien faite pour nous encourager.

La guerre n'est pas cependant sans lui avoir causé des pertes sérieuses. Une trentaine de nos navires ont été coulés par des sous-marins ennemis, entraînant au fond de la mer plus de 200 marins belges.

Ce rapide aperçu de l'action de la Marine serait incomplet s'il n'était pas fait mention ici du rôle capital joué par les vapeurs belges dans l'œuvre de la « Commission for Relief in Belgium ».

Le Département de la Marine a multiplié ses efforts et ses démarches en vue de prêter son aide à cette œuvre de secours. Par un accord conclu avec les armateurs au mois de janvier 1916, une partie importante du tonnage belge fut mise à sa disposition. Mais en présence des besoins croissants qui se firent jour, le Gouvernement n'hésita pas à prendre le mois suivant un arrêté-loi permettant la réquisition de toute la flotte marchande nationale. Dès lors tout le tonnage belge non affecté aux besoins militaires fut exclusivement utilisé pour les transports de la C. R. B.

L'Assistance aux Prisonniers.

LES Allemands ont fait environ 34.000 prisonniers pendant la campagne de Belgique. Ils ont été répartis dans tous les camps de l'Allemagne et mêlés avec les autres prisonniers : français, anglais, russes, serbes et roumains. Dès le commencement de la guerre, leur sort fut extrêmement pénible, surtout à cause de la mauvaise qualité et de l'insuffisance de la nourriture qui leur était donnée; la situation n'a fait que s'aggraver de mois en mois. Aussi, avant la fin de l'année 1914, une quantité de comités s'étaient-ils formés, tant en Belgique occupée que dans les milieux belges de l'étranger. Le public des pays alliés, et même de certains pays neutres, a du reste participé largement à cette œuvre d'humanité, qui a été pour eux l'occasion de manifester leur sympathie pour la Belgique. Mais la multiplicité incohérente de ces initiatives extrêmement touchantes, n'était pas sans inconvénient. Il se produisait des confusions, des doubles emplois regrettables, tandis que certains prisonniers et même certains camps entiers étaient abandonnés. Pour coordonner ces généreux efforts de l'initiative privée et les compléter par l'action officielle, le gouvernement belge, sur l'initiative de M. Carton de Wiart, ministre de la Justice, institua, en mai 1915, un Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre. Siégeant au Havre, sous la présidence de M. le Ministre Cooreman, ce Comité centralise l'activité de tous les comités régionaux existant en France, en Angleterre, en Danemark, en Hollande; il a même pu se mettre indirectement en rapport avec les comités du pays occupé. Il leur laisse cependant leur pleine autonomie. Chaque sous-comité a sa comptabilité propre et administre sous sa responsabilité les dons qu'il reçoit du public et les subsides que lui alloue le Comité central. Celui-ci ne se contente pas de distribuer des subsides; il allège également la tâche des sous-comités en envoyant parfois aux prisonniers nécessaires des objets d'un prix trop élevé pour ces sous-comités. C'est ainsi que dans le courant de 1915 le Comité central fit un envoi général, à tous les prisonniers, de sous-vêtements dont le besoin se faisait vivement sentir.

L'œuvre d'assistance aux prisonniers de guerre envoie en moyenne 80.000 colis par mois, et c'est en grande partie grâce à elle que les prisonniers belges ont pu supporter avec tant de courage leur pénible captivité.



LE FRONT BELGE

La Garde de l'Yser.

Au lendemain de la bataille de l'Yser, l'épuisement de l'armée belge était tel qu'elle dut en partie être ramenée en arrière. En partie seulement; dans son ensemble, elle ne cessa jamais de jouer son rôle au poste de combat qui lui était assigné et, à mesure qu'elle se réorganisa, elle étendit son front. Elle finit par tenir une telle longueur de tranchées que, du commencement de 1915 au milieu de 1917, aucune de ses divisions ne put être envoyée complètement au repos et qu'elle ne disposa d'aucune réserve stratégique. La nature du terrain rendait d'ailleurs sa tâche particulièrement difficile. Comme disait M. Roland de Marès dans *Le Temps*,

le grand ennemi du Belge, sur le front, ce n'était pas l'Allemand, c'était l'eau — l'eau qui, lentement, effritait et détruisait les ouvrages les mieux établis, qui envahissait les tranchées, ravinait profondément les boyaux.

L'hiver 1914-1915 fut affreusement pénible. Pour donner aux soldats le confortable indispensable à son interminable station dans la boue, tout était à créer. Grâce au dévouement et à la science du génie, grâce aussi à la patience et à l'esprit d'initiative du moindre soldat, tout a été créé.

J'avais vu les tranchées et les champs de bataille de l'Yser en novembre 1914. J'avais parcouru dans toute leur horreur récente les ruines fumantes encore des villages ; j'avais vu rougeoier dans le soir tragique les pans de muraille des Halles d'Ypres ; j'avais regardé flotter les cadavres allemands sur les eaux bourbeuses de l'inondation ; quand, après trois ans, j'ai retrouvé ces mêmes lieux désolés, leur désolation m'est apparue plus douloureuse encore, en ce sens qu'elle avait pris quelque chose d'habituel. Ramscapele, Pervyse, Lampernisse, Nieuwcapelle, Reninghe, Boesinghe, ces villages étaient, lors de mon premier voyage, des tas de décombres sanglants, mais encore animés d'un bruit guerrier. Des tirailleurs algériens, cantonnés dans la maison d'école de Reninghe, miraculeusement échappée au bombardement, l'emplissaient d'un bruit de volière. Des soldats belges, aux uniformes en lambeaux, croisaient, le long des routes détremées, des relèves de territoriaux, de zouaves et de fusiliers marins. Les postes des différentes armées qui avaient pris part à la bataille voisinaient étroitement. A Furnes, à Loo, dans les villages et les petites villes situés immédiatement à l'arrière du front, c'était le pittoresque mélange de tous les uniformes des nations alliées, et l'immense plaine grise, sous le bombardement continu, semblait grouiller de troupes et de charrois. La bataille venait de finir, et peut-être elle allait recommencer...

Quand j'ai parcouru, au commencement de 1918, le front belge, le canon tonnait encore, par rafales interrompues, mais c'était sur un désert. L'armée belge occupait seule le front de l'Yser, mais, selon les nécessités de la guerre de tranchées, elle se cachait. Elle était partout, on ne la voyait nulle part. Pendant des kilomètres, l'auto parcourait des routes désertes. Elle traversa d'anciens villages dont les ruines, en trois ans, s'étaient couvertes de ronces et d'herbes folles. Si elle s'arrêtait un instant, on voyait sortir des décombres un officier, un soldat, qui quittait son abri, sa tranchée, son poste de veille, pour voir ce qui pouvait bien venir distraire un instant l'ennemi mortel de sa garde héroïque et morne. On échangeait quelques paroles, puis l'auto repartait vers d'autres ruines et tout retombait dans le silence... Dans le silence ! Car le bruit sourd et lointain du canon devient si habituel qu'on ne l'entend plus...

Mais ce n'est pas à ce spectacle de dévastation, qui d'ailleurs n'est pas comparable à des dévastations plus récentes, qu'il fallait s'arrêter. Ce qui faisait l'intérêt et l'originalité du front belge, c'était la façon dont l'armée avait su aménager un pays où les travaux de défense étaient particulièrement difficiles. Cette partie de la Flandre est un ancien « polder », un marais desséché, il y a des siècles. Dans ce sol bas et plat, l'eau affleure. Pas moyen de creuser des tranchées, même en plein été ; à 50 centimètres de profondeur, on est dans la boue. Les travaux de retranchement devaient donc être faits en relief au moyen de sacs à terre et de telle façon qu'ils fussent invisibles dans ce pays dénudé où l'on ne peut se dissimuler derrière aucun accident de terrain. C'est la difficulté que l'armée belge a résolue avec autant d'ingéniosité que de patience.

J'ai examiné ses « organisations » en détail. Visite passionnante, car, si dans son ensemble l'aspect général de ce morne paysage de guerre est toujours le même, les conditions de la défense varient singulièrement de secteur à secteur. J'ai commencé par Nieuport. La petite ville qui, naguère, s'endormait paresseusement à l'embouchure de l'Yser, derrière son joli petit port ensablé, n'est plus qu'un amas de décombres. Rasé, le clocher bulbeux de son église ; rasé, le joli beffroi de ses halles, et aussi cette massive tour des Templiers qui semblait faite pour défier le temps. Ici, maintenant, c'est ce que les soldats appellent le secteur aquatique. Le terme est parfaitement juste. De Nieuport à Dixmude s'étend la nappe uniforme de la grande inondation.

Ses petits flots soulevés par la brise viennent mourir au pied du retranchement, et quand on lève la tête au-dessus du rempart, on n'aperçoit devant soi, à perte de vue, qu'une nappe d'eau grise d'où émergent çà et là des petites îles de boue entourées de roseaux. Quelques-unes d'entre elles ont été aménagées en postes d'écoute où l'on accède au moyen de passerelles ou de radeaux : ce sont les « postes aquatiques ». S'imaginer-t-on ce que doit être la vie des guetteurs qui les occupent et qui, dans la solitude et la brume, passent là d'interminables nuits ?

Quant au rempart lui-même — c'est bien un rempart et non une tranchée — fait de sacs de terre, de branchages entrelacés, de véritables gabions comme du temps de Vauban, il est aussi solide, aussi confortable que possible. S'élevant de plusieurs mètres au-dessus du niveau de l'inondation, il est assez large pour qu'on ait pu y creuser en contre-bas des abris solides où les hommes passent la nuit et peuvent braver tous les bombardements. Sur aucun point du front, on n'éprouve une pareille impression de sécurité. Mais quelle solitude !

Il fallait suivre le rempart pendant quelques kilomètres pour se rendre compte de ce que fut la vie du soldat durant ces trois ans et demi d'inaction relative où l'armée belge, devant son pays dévasté, en était réduite à monter une garde héroïque et meurtrière.

Tout le long de l'Yser, de Nieuport à Dixmude, l'inondation tenait l'ennemi à distance ; les lignes allemandes étaient séparées des lignes belges par un intervalle d'au moins 3 kilomètres ; à Dixmude même au contraire, ou plutôt à proximité de Dixmude — car l'ennemi tient toujours les ruines de cette petite ville qui fut charmante — les tranchées se touchaient presque. En certains endroits, elles n'étaient séparées que par une dizaine de mètres, et l'on s'y canardait continuellement sans que jamais, d'ailleurs, ni d'une part ni de l'autre, on tentât une attaque d'infanterie sérieuse. C'est tout au plus si, de temps à autre, on essayait de quelques coups de main sur les postes avancés. Le courant, c'était la guerre de tranchées dans toute son immobilité énervante et sournoise, la guerre de tranchées avec ses sacrifices quotidiens, ses dangers incessants et, malgré tout cela, son morne ennui. Dans des circonstances un peu moins difficiles qu'à Dixmude, elle se poursuivait tout le long du front belge. Aux environs de Reninghe, de Nieuwcapelle, au vieux fort de Knocke, à Boesinghe, partout l'aspect était à peu près le même.

Le pays, un peu moins détremé à mesure qu'on se rapprochait d'Ypres, ne changeait point de caractère, c'était toujours le même jardin dévasté, dont on avait organisé la désolation afin d'en cacher la défense. Pas un village de la Belgique libre n'avait été complètement épargné par le bombardement ; pas un qui ne servît à abriter des cantonnements, des hôpitaux ; tout ce pauvre pays, que les poètes comparaient jadis à un jardin de béguines, n'était plus qu'un camp retranché. Partout c'était un labyrinthe inextricable de sentiers ombragés, de fossés, de boqueteaux très bas, mais qui dissimulaient parfaitement les mouvements de troupes. Il fallait connaître admirablement le front pour y découvrir les tranchées, les boyaux, les places d'armes et les batteries. Un profane pouvait se promener des jours entiers à travers le pays, sans voir autre chose que quelques soldats de corvée errant le long des routes, et sans se douter qu'autour de lui il y avait des milliers d'yeux qui veillaient, sans soupçonner que, sous tel tertre d'aspect inoffensif, se trouvaient une batterie, un poste de commandement reliés par téléphone au quartier général du secteur, et qu'à la moindre alerte un feu d'enfer pouvait être concentré en quelques secondes sur le point menacé.

Pendant des mois et des mois, les Allemands tâtaient sans cesse le terrain, tirant avec de l'artillerie de tous calibres sur certains points, essayant de lancer des patrouilles. Vainement.

L'armée belge avait reçu pour tâche d'empêcher les Allemands de passer l'Yser : pas un ne l'a passé.

Mais la grande offensive ennemie du printemps 1918 allait montrer que l'armée belge était capable de jouer un rôle infiniment plus actif. Repoussé successivement sur l'Oise, à l'Ouest de Montdidier, à l'est d'Amiens, les Allemands, à la recherche du point faible, avaient décidé de frapper plus au nord. La prise d'Ypres et de Poperinghe devait lui permettre de prendre à revers toute la ligne des Flandres et de s'ouvrir un chemin vers Dunkerque et Calais. C'est dans cette intention qu'il engagea le 9 avril la bataille de la Lys. Il commença par attaquer le saillant d'Ypres par le sud. Ayant occupé Armentières et Bailleul il essaya de tourner les monts de Flandre au moyen d'une manœuvre débordante. Il put en effet s'emparer du Mont Kemmel mais sa progression s'arrêta là. Aux abords de Locre et de Scherpenberg, les troupes françaises leur opposèrent une résistance inébranlable. L'ennemi change alors son plan : il s'efforcera de réduire le saillant d'Ypres en l'attaquant par le Nord. C'était le secteur défendu par les Belges. Mince adversaire, pense le haut commandement. On a trouvé sur un prisonnier un ordre d'attaque signé von Kield, où on lit : « Les Belges n'ont pas l'habitude d'être assaillis en force ; le succès n'est pas douteux. Ils seront bousculés avant de pouvoir se reconnaître. » L'événement ne devait pas tarder à montrer à ce von Kield que ces Belges, si peu habitués à être assaillis en force, étaient des adversaires beaucoup plus sérieux qu'ils ne se l'imaginaient. Le terrain était favorable à l'assaillant. A la suite des premières attaques vers Armentières et Bailleul, les Anglais avaient été contraints de se reporter plus au nord, et les Belges, épousant le mouvement, avaient reculé leur principale ligne de résistance vers l'Ouest, derrière les plans d'eau de Martjewart. Toutefois, ils n'avaient pas abandonné la ligne qui leur avait été transmise récemment par les troupes du général Anthoine, y maintenant tout un chaquet d'avant-postes. Le 17 avril, après une courte mais violente préparation d'artillerie, l'infanterie allemande part à l'assaut, ayant comme axe de marche la route de Poperinghe. C'est une masse de choc considérable, ne comportant pas moins de trois divisions, dont la 6^e bavaroise, réputée comme un corps d'élite. En deuxième ligne, trois autres divisions ont été rassemblées aux abords de la forêt d'Houthulst ; plus loin, une septième division est prête à renforcer la poursuite. La masse de choc s'avance rapidement, si dédaigneuse de son adversaire que son commandement ne s'inquiète pas de ce qui pourrait se passer à sa droite. Tout d'abord, elle semble emporter tout sur son passage. Les avant-postes belges voisins de la route sont emportés ou submergés sous le flot.

Ils résistent vaillamment, retardent la marche de l'adversaire par de furieux corps à corps, mais ils sont finalement réduits les uns après les autres. A midi, les Allemands avaient atteint la ligne de soutien. Mais à partir de ce moment, la fortune change : l'artillerie belge fixe son tir ; un barrage formidable arrête les réserves allemandes, tandis qu'un bombardement offensif déconcerte les troupes d'assaut. C'est le moment décisif. Les fantassins belges, dans un élan splendide, sortent des tranchées, et marchant avec une précision admirable derrière le barrage offensif, reprennent à la baïonnette tout le terrain perdu. Pris entre les deux barrages, privés de renforts, l'ennemi surpris, déconcerté, perd ses qualités offensives. Les bataillons se débloquent, mille petits combats s'engagent où les soldats belges témoignent d'un esprit d'initiative qui a fait l'admiration de tous les témoins de cette chaude affaire. A huit heures du soir, ils avaient regagné tout le terrain perdu et fait plus de 800 prisonniers : l'entreprise allemande avait essuyé un irréparable échec. L'armée belge avait gagné une véritable bataille et montré qu'elle était aussi capable de jouer son rôle dans la guerre de mouvement que dans la guerre de position. Aussi le maréchal Foch, commandant en chef de toutes les armées occidentales, a-t-il tenu à témoigner publiquement de la confiance qu'il avait en elle. Le 23 mai, il se rendit au G. Q. G. belge, où, en présence du Roi, il remit au général Gillain la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur, et conféra aux officiers et soldats qui se distinguèrent particulièrement dans ce combat, dit combat de Kippe, de nombreuses décorations.



LES RÉFUGIÉS

Le système de terrorisation employé par l'Allemagne en Belgique eut pour effet immédiat de provoquer un véritable exode de la population belge. La nouvelle des premières fusillades, des premiers incendies et de toutes les atrocités commises de propos délibéré à Visé et dans le pays de Herve, se répandit dans tout le pays avec une prodigieuse rapidité, bien que le gouvernement, peu soucieux d'inquiéter le public, ait plutôt cherché à la cacher, et pendant les mois d'août et de septembre 1914 toutes les routes de Belgique furent couvertes de lamentables cortèges qui rappelaient les horreurs légendaires de la guerre d'autrefois : les habitants des villages et même des petites villes allaient on ne sait où, poussant leur bétail devant eux, charriant leurs pauvres hardes sur des brouettes ; les moindres gares étaient assiégées par des familles affolées qui voulaient partir à tout prix ; tout un peuple fuyait devant l'invasion des barbares.

A la suite de la prise de Namur et de la bataille de Charleroi, une partie des populations de la province de Luxembourg et de l'entre-Sambre-et-Meuse émigra vers la France, suivant ou précédant les armées en retraite. Après la chute d'Anvers, presque toute la population ouvrière des faubourgs de la ville et une grande partie de la bourgeoisie passa en Hollande. La population du littoral et des villages voisins de l'Yser fut également contrainte de quitter le pays, enfin toutes les familles bourgeoises qui, au moment de la guerre, se trouvaient en villégiature sur les plages de la mer du Nord, se réfugièrent en Angleterre où les appelait l'offre d'une généreuse hospitalité. On évalue à 200.000 environ le nombre des réfugiés belges qui arrivèrent en France en 1914, mais ce chiffre s'est accru dans des proportions considérables par suite de l'évacuation forcée d'une grande partie des habitants de la Flandre libre ; en Angleterre, on en comptait à peu près 100.000 ; en Hollande, où ils furent de 6 à 700.000 après la chute d'Anvers, il en reste environ 50.000, un grand nombre d'entre eux ayant regagné leurs foyers dans les premiers mois de 1915. A la fin de 1917, le ministère de l'Intérieur, devenu par la force des choses une sorte de ministère des Réfugiés, évaluait à 700.000 environ le nombre de Belges momentanément fixés en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas.

Le gouvernement belge, en venant s'installer à Sainte-Adresse, avait donc à veiller sur un véritable peuple d'exilés, tâche toujours difficile, d'autant plus difficile en ce moment que la plupart des réfugiés se trouvaient dans une situation vraiment critique. Quantité de problèmes compliqués se posaient. Il fallait faire vivre ces familles nombreuses souvent privées de leur chef, leur procurer des ressources et du travail ; il fallait maintenir, autant que possible, le lien qui les rattachait à la patrie absente ; il fallait leur ménager de bons rapports avec les populations au milieu desquelles elles se trouvaient. Certes, la bonne volonté des gouvernements et des populations française et anglaise faciliteront grandement la tâche du gouvernement belge. Mais encore fallait-il arriver à coordonner tous ces efforts et toutes ces bonnes volontés. C'est à quoi le gouvernement exilé lui-même s'est appliqué dès les débuts de son installation en France. Il a désigné pour toutes les régions de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, où des réfugiés belges s'étaient établis, des délégués qui les ont groupés, se sont employés à leur trouver du travail, se sont entremis auprès des Comités de secours anglais et auprès des autorités françaises pour leur faire appliquer les décrets généraux qui, au point de vue de l'allocation, les assimilaient aux réfugiés français. De cette façon, de petites colonies belges se sont constituées dans

certaines provinces de France et d'Angleterre, vivant de leur vie propre tout en se mêlant à la population et, en général, entretenant avec elle les meilleurs rapports.

Les premières difficultés d'accommodation résolues, les réfugiés belges ont fourni une main-d'œuvre extrêmement utile aux industries françaises et anglaises, et particulièrement aux usines de guerre et aux mines.

A côté de l'assistance officielle aux réfugiés, un grand nombre d'œuvres privées ont été fondées par les Belges eux-mêmes pour venir en aide à ceux de leurs compatriotes qui étaient le plus éprouvés. Tel : le Comité central franco-belge qui, de concert avec les autorités françaises, organisa la journée du petit drapeau belge et répartit fort sagement les sommes ainsi recueillies.

Parmi ces œuvres qu'il serait trop long d'énumérer, une des plus intéressantes, c'est celle qui a permis de transporter en France les enfants des villages de l'Yser. Aussitôt qu'après la grande bataille d'octobre 1914 le front eut été fixé le long du petit fleuve flamand, beaucoup d'habitants trouvèrent le moyen de rentrer dans leurs villages à demi-ruinés. Sans cesse bombardés, ils vivaient là dans leurs caves, et les enfants jouaient parmi les cantonnements des soldats, erraient à l'aventure le long des routes ou dans les tranchées. On parvint à décider les parents à les confier à une œuvre placée sous le patronage de la Reine et qui, le plus souvent gratuitement trouva dans différentes provinces de France, des villas, des châteaux, où, sous la surveillance de religieuses et d'instituteurs belges, ces petits exilés passent le temps de la guerre dans les meilleures conditions possibles. M^{me} Carton de Wiart, le sénateur Empain, les députés Brunet et Ramaekers qui se sont dévoués à cette œuvre ont su lui donner un caractère maternel et familial qui a puissamment contribué à adoucir le sort de ces petits malheureux.

Ce qui caractérise toutes les œuvres belges de réfugiés, a-t-on justement fait observer, c'est que le sens pratique le plus réaliste s'y concilie avec le plus généreux sentiment de solidarité ; on y remarquera aussi la ferme volonté de maintenir sur la terre d'exil les habitudes et les institutions de la patrie absente.



LA BELGIQUE SOUS LE JOUG

L'Occupation militaire.

AVANT la guerre, il était peu de pays au monde où le simple citoyen jouissait de plus de libertés qu'en Belgique. Aussi, est-ce avec autant de colère que de désespoir, que brusquement, au lendemain de l'invasion, ils se trouvèrent soumis au plus tyrannique, au plus arbitraire de tous les régimes : la loi martiale allemande. Le monde entier connaît aujourd'hui le martyre des villes belges où l'armée allemande pénétra en combattante. Les noms de Visé, de Dinant, de Namur, d'Andenne, de Wavre, de Louvain, d'Aerschot, de Termonde figurent à présent dans l'histoire à côté de ceux des villes antiques que détruisirent les Huns et les Vandales. Des milliers de victimes, des femmes, des enfants, des vieillards, des prêtres, furent sacrifiés sans pitié à l'odieuse système de la terreur ; des villages furent pillés, incendiés sans autre motif que d'inspirer l'effroi. Ce sombre tableau appartient désormais aux annales de la barbarie germanique. Mais on aurait pu espérer que quand l'occupation de la majeure partie du pays aurait été assurée, ce vainqueur, qui passait pour civilisé, deviendrait plus humain ; il n'en a rien été. En dépit des promesses solennelles faites par le baron von der Goltz lors de son entrée en fonction comme gouverneur du pays, la Belgique continua à subir un régime d'arbitraire qui ne tint jamais aucun compte ni des conventions de La Haye, ni des lois du pays.

L'Administration civile allemande et le Régime de la Terreur.

LA plus grande partie des Flandres, considérée comme territoire d'étape, continua à être soumise à la loi martiale, avec tout ce que ce régime comporte d'arbitraire. Quant au reste du pays, s'il reçut une administration civile, il ne fut, en somme, pas mieux traité pour cela. Venant occuper son poste, le maréchal von der Goltz, premier gouverneur allemand de la Belgique, avait fait afficher, le 2 septembre 1914, une proclamation pleine de belles promesses. Si, selon la bonne manière allemande, elle contenait quelques menaces, comme celle de faire payer les innocents pour les coupables, en vertu des « dures nécessités de la guerre », elle se terminait par ces mots :

« Les citoyens belges désirant vaquer paisiblement à leurs occupations, n'ont rien à craindre de la part des troupes ou des autorités allemandes. Autant que faire se pourra, le commerce devra être repris, les usines devront recommencer à travailler, les moissons être rentrées.

« Je ne demande à personne de renier ses sentiments patriotiques, mais j'attends de vous tous une soumission raisonnable et une obéissance absolue vis-à-vis des ordres du gouvernement général. Je vous invite à lui montrer de la confiance et à lui prêter votre concours. J'adresse cette invitation spécialement aux fonctionnaires de l'Etat et des communes qui sont restés à leur poste. Plus vous donnerez suite à cet appel, plus vous servirez votre patrie. »

En dépit de ces promesses, les autorités allemandes, dans le but manifeste de ruiner, par la misère et le chômage, le moral excellent qui régnait dans la population, prirent presque immédiatement toute une série de mesures qui rendaient presque impossible la reprise du travail et des affaires. Les usines furent invitées à se rouvrir et à travailler, mais pour le compte de l'envahisseur, et sur le refus patriotique que les ouvriers aussi bien que les patrons opposèrent à cette invitation, plusieurs chefs d'industrie furent immédiatement arrêtés, et une partie de leur outillage fut transportée en Allemagne. Le système de la terreur continua, du reste, d'être appliqué comme aux premiers jours de l'invasion, mais avec certains raffinements d'hypocrisie. En vertu de la loi militaire allemande, que personne ne connaissait, et qui était souvent en contradiction avec les conventions de La Haye, quantité de patriotes furent poursuivis, arrêtés, emprisonnés, pour des délits imaginés par les Allemands pour les besoins de la cause. Délit, le fait d'avoir correspondu avec des parents ou des amis de l'étranger ; délit, le fait, non seulement d'avoir vendu, mais même d'avoir lu un journal non autorisé par la censure ; délit, le fait d'avoir mal parlé de l'Allemagne, d'avoir ri devant un soldat allemand, et même, dans certaines villes, de n'avoir pas salué un officier allemand. Quant à l'aide donnée à un jeune Belge désireux de passer la frontière pour s'engager dans l'armée de son pays, ce ne fut pas un délit, mais un crime. Un grand nombre de patriotes l'ont expié sous les balles : le monde entier se souviendra toujours de l'assassinat juridique de Miss Cavell et de l'architecte Baucq, et de tant d'autres patriotes. D'autre part, par des réquisitions excessives et illégales, des amendes injustifiées, les Allemands organisaient la disette et la misère dans tout le pays : ils espéraient ainsi obliger le gouvernement belge à se déshonorer par une paix séparée, qui eût consacré la vassalité du pays, sinon son annexion. Mais, loin de pousser le Roi et ses ministres à traiter avec leurs oppresseurs, les Belges du pays occupé ne cessèrent de proclamer, par tous les moyens en leur pouvoir, leur désir de voir la lutte poursuivie jusqu'au bout, et leur ferme volonté de n'attendre leur délivrance que de la victoire. « Qu'on ne tienne pas compte de nos souffrances, faisaient-ils dire par tous ceux des leurs qui parvenaient à passer la frontière, nous ne voulons à aucun prix d'une paix prématurée. » Et ce cri d'espoir et de courage ne venait pas seulement de l'élite, mais des profondeurs du peuple, des syndicats ouvriers aussi bien que des mandataires publics.

Les Allemands ne tardèrent pas à s'en rendre compte, le système de la terreur ne donnait aucun résultat ; les Belges, non seulement y résistaient avec résignation et avec courage, mais même avec bonne humeur. Plus d'une fois, les tyrans éphémères de ce pays qui ne voulaient pas abdiquer, furent victimes d'énormes plaisanteries, qui les exaspérèrent plus que n'aurait pu le faire la rébellion ouverte, qu'ils essayèrent plus d'une fois de provoquer afin de la noyer dans le sang. L'esprit d'Uylenspiegel, le héros légendaire de la révolte des Pays-Bas au XVI^e siècle, se réveilla dans le peuple belge, et souvent l'autorité allemande connut l'amertume d'être aussi ridicule qu'odieuse.

Devant l'échec du système de la terreur, les Allemands voulurent essayer de la séduction et de la division. Ils ne réussirent pas davantage. Ayant soudoyé quelques misérables appartenant à la plus basse bohème de la finance et de la presse, ils fondèrent un certain nombre de journaux en français et en flamand qui, sous le masque d'un « patriotisme raisonnable », eurent pour tâche de démoraliser la population en calomniant les Alliés auprès d'elle et en l'inclinant devant le fait accompli. Le bon sens public eût suffi à déjouer cette manœuvre, mais de courageux patriotes ne tardèrent pas à y répondre. Un mystérieux journal, *La Libre Belgique*, paraissant clandestinement en dépit de la censure, se chargea de remettre les choses au point, de réfuter les accusations, de répondre aux calomnies de cette presse « embochée », et de prêcher le courage, l'espoir et le patriotisme. Aussi bien, les autorités civiles et religieuses demeurées au pays prirent, dès les premiers jours, la direction de la résistance, sans jamais sortir de la légalité. L'univers entier a rendu hommage à la noble figure du cardinal Mercier, qu'on a justement comparé aux grands évêques qui, à l'époque des invasions barbares, par le seul prestige de leur parole et de leur courage, surent défendre leur peuple et leurs villes contre les Huns et les Vandales. Ses mandements, ses lettres pastorales ont fixé, avec une admirable élévation de langage et de sentiments, la doctrine catholique dans ses rapports avec l'idée de patrie. D'autre part, dans ses démêlés avec le baron von Bissing, le second gouverneur allemand de la Belgique, le prélat a fixé, au point de vue de la justice éternelle, le droit des peuples momentanément vaincus vis-à-vis de l'occupant.

Ce grand exemple a été suivi par tout le clergé, mais les autorités civiles ne se sont pas montrées inférieures en courage et en dignité. Le bourgmestre de Bruxelles, M. Adolphe Max, apparaît dans l'histoire comme la personnification du courage civique. Avec autant d'esprit que de sagesse et de vaillance, il sut tenir tête, dans les premiers temps de l'occupation, à une autorité militaire qui ne connaissait aucun frein. Et quand, pour lui faire expier son patriotisme, les Allemands l'eurent déporté et emprisonné en Allemagne, son suppléant, le premier échevin, M. Maurice Lemonnier, suivit exactement ses traces ; lui aussi ne devait pas tarder, d'ailleurs, à être déporté et emprisonné, de même que M. Jacquemain, échevin de l'Instruc-

tion publique. Plusieurs bourgmestres des villes de province ont subi le même sort.

Sauf ceux dont les villes avaient été détruites, la plupart des bourgmestres demeurèrent à leur poste, disputèrent pied à pied les exigences du vainqueur, et remplirent avec autant d'énergie que de dignité leur rôle de défenseurs de la cité. Quant à la magistrature, qui continua de rendre la justice au nom du roi des Belges, aussi longtemps que cela fut possible, elle avait un rôle particulièrement difficile, étant donné que des tribunaux d'exception, des tribunaux étrangers se superposaient à elle, toujours en vertu de la loi martiale allemande. Elle a toujours su se montrer à la fois modérée et patriote, plus d'une fois, par de courageuses décisions, elle a su rappeler l'envahisseur au respect du droit, et quand les mesures perfides prises par le pouvoir occupant menacèrent la Constitution même de l'Etat belge, elle protesta avec une dignité, une énergie et un courage civique qui ont fait l'admiration du monde civilisé. Ne pouvant l'asservir, l'autorité allemande finit, comme on le verra dans la suite de cet exposé, par la supprimer et par la remplacer par des juges allemands. Le Barreau ne se montra ni moins courageux, ni moins patriote. A plusieurs reprises, il protesta solennellement contre certaines mesures illégales prises par l'autorité allemande, si bien que le baron von Bissing qui, à la fin de l'année 1914, succéda au baron von der Goltz, fit déporter M. Léon Theodor, bâtonnier du barreau de Bruxelles, et le fit enfermer dans une prison allemande, d'où il ne fut libéré que sur l'intervention du roi d'Espagne.

D'autre part, sous le prétexte d'espionnage, les tribunaux militaires allemands ne cessèrent de faire pleuvoir sur les patriotes les condamnations les plus sévères. Suivant les déclarations qu'une « personnalité éminente » évadée de Belgique, fit au *Times*, au mois d'août 1917, ces tribunaux prononcèrent jusqu'à quarante condamnations à mort en un mois ! Néanmoins, le moral de la nation est toujours demeuré aussi ferme. Excédée de misère, véritablement affamée, la grande masse du peuple belge a gardé la même confiance et le même espoir qu'au premier jour. Elle s'enferme dans ses souvenirs, et n'a pour ainsi dire point de contact avec les envahisseurs, à qui elle ne cesse de témoigner une haine patriotique, à laquelle les Allemands eux-mêmes ont fini par rendre hommage.

Les Tentatives de division et de démembrement de la Belgique.

DEVANT cette organisation spontanée de la résistance, les Allemands, sans abandonner leur système de terreur à l'égard des patriotes, tentèrent d'appliquer à la Belgique la politique de division qui se résume dans le vieil adage machiavélique *Divide et Impera*. Ils exploitèrent, dans ce but, la question des langues, et cherchèrent à opposer les deux races dont la libre association forme le peuple belge.

Les Flamands avaient obtenu successivement du Parlement belge le redressement de tous leurs griefs. Depuis de longues années, déjà, l'égalité des langues était officiellement consacrée. En pays flamand, le néerlandais était la langue de la justice et de l'administration. L'enseignement, au degré primaire et au degré secondaire, y était donné en flamand. Restait, il est vrai, l'enseignement supérieur. Le parti « flamingant » réclamait, soit la transformation de l'Université de Gand en Université flamande, soit la création d'une nouvelle Université flamande. Mais cette question, exclusivement belge, était sur le point d'être résolue dans une atmosphère de mutuelle bonne volonté. Néanmoins, les Allemands, affectant de considérer les Flamands comme des « frères germains », tyrannisés par les Wallons et par le « gouvernement francisé », annoncèrent bruyamment qu'ils allaient enfin donner au peuple flamand les satisfactions qu'il avait vainement attendues du gouvernement légal de son pays. Le baron von Bissing transforma par simple décret l'Université de Gand en Université flamande, et la presque unanimité des professeurs de cette vieille institution d'enseignement supérieur ayant refusé de se prêter à cette mesure, furent brutalement privés de leur emploi. Deux des plus éminents d'entre eux, M. Henri Pirenne et M. Paul Frédéricq, un des leaders les plus considérables du parti flamingant, furent emprisonnés en Allemagne. Pour reconstruire le corps professoral, le gouverneur eut recours à quelques Hollandais, à quelques Luxembourgeois, à quelques personnalités flamandes sans autorité et sans prestige qu'il avait pu gagner à sa cause à force d'argent et de promesses. La manœuvre n'en échoua pas moins. Presque tous les leaders flamingants, sénateurs, députés, magistrats communaux, écrivains et professeurs, envoyèrent au gouverneur une protestation solennelle, dans laquelle ils déclaraient n'attendre la satisfaction de leurs griefs que du gouvernement légitime de leur pays. Quant aux étudiants de la nouvelle Université germano-flamande, malgré toutes les promesses qui leur furent faites, malgré tous les avantages qui leur furent accordés, ils se présentèrent en si petit nombre que l'institution fut sur le point de sombrer sous le ridicule.

Mais le gouvernement allemand n'en continua pas moins à pratiquer sa politique de division. En dépit des prescriptions du droit international codifiées dans la Convention de La Haye, et suivant lesquelles le pouvoir occupant, simple usufruitier du pouvoir légal, n'a pas à modifier les institutions du pays, il imagina, toujours dans le but d'opposer les Flamands aux Wallons, de substituer à la division constitutionnelle de la Belgique en neuf provinces, une division nouvelle : Flandre et Wallonie. Il se heurta de nouveau au patriotisme de tous

les Belges, à quelque race qu'ils appartinssent : les députés et sénateurs, les Conseils communaux et provinciaux joignirent leurs protestations à celles du gouvernement, réfugié au Havre. La plupart des fonctionnaires, mis en demeure de choisir entre leur gagne-pain et la soumission aux ordres de l'ennemi, donnèrent leur démission. Plusieurs d'entre eux, sous de vains prétextes, ou sans l'ombre de prétexte, furent déportés en Allemagne, et pour assurer la marche des affaires, le gouverneur fut réduit à faire appel, soit à des Allemands, soit à d'infimes employés qui furent promus tout à coup à des grades supérieurs.

Tous les mandataires du peuple flamand, tous les leaders respectés du parti flamingant, quelles qu'aient été les invites dont ils furent l'objet de la part du pouvoir occupant, ne se départirent pas un instant de leur attitude patriotique. Mais, dans les bas-fonds du parti flamingant, un petit nombre de traîtres se rencontrèrent, consentirent à se prêter aux manœuvres de l'ennemi, et constituèrent au commencement de l'année 1917 le prétendu Conseil des Flandres. Le pays entier eut beau protester, par la voix de tous ceux qui avaient qualité pour parler en son nom, les Allemands affectèrent de considérer les membres de ce Conseil des Flandres comme les représentants du peuple flamand, et ces misérables sans autorité ni mandat ayant demandé au gouvernement de Berlin de transformer la séparation administrative de la Flandre et de la Wallonie en séparation politique, un communiqué officieux annonça que l'empereur donnait son adhésion à ce projet. Six cents comparses, réunis dans un théâtre de Bruxelles, nommèrent un certain nombre de députés, que l'Allemagne affecta de considérer comme les mandataires des 750.000 habitants de l'agglomération bruxelloise. Un ministère flamand fut constitué, et la propagande germanique s'efforça de démontrer que, conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les Flamands s'étaient constitués en un Etat indépendant sous le protectorat de l'Allemagne. Mais c'est alors que se produisit un événement inattendu qui déconcerta sérieusement les autorités impériales, et qui établit de la façon la plus indiscutable que le Conseil des Flandres ne représente aucunement la Flandre. Le 31 janvier 1918, les membres de la Chambre et du Sénat, présents en Belgique (ils forment la très grosse majorité des deux Assemblées) se réunissaient secrètement à Bruxelles et adressaient à la Cour d'Appel une lettre par laquelle ils dénonçaient les membres du Conseil des Flandres, et spécialement ceux d'entre eux qui avaient accepté des fonctions ministérielles dans le nouvel Etat « autonome » constitué par l'ennemi. Ayant pris connaissance de cette dénonciation juridiquement motivée, la Cour d'Appel, toutes Chambres réunies, enjoignit à son procureur général de poursuivre, en vertu des lois belges, les personnes responsables de l'organisation séparatiste de la Flandre et de la Wallonie. Le lendemain, le parquet de la Cour faisait arrêter deux des principaux ministres de « l'Etat flamand », Borms et Tack. La nouvelle se répandit par la ville comme une traînée de poudre causant à la population une joie qui ne put se contenir, et provoquant chez les autorités allemandes une stupeur comique. L'un des deux personnages arrêtés avait eu le temps de faire prévenir par une sentinelle la commandantur ; néanmoins, celle-ci mit plusieurs heures à faire relâcher les deux prisonniers, et ce n'est que deux jours après qu'elle ordonnait la déportation en Allemagne de M. Lévy-Morelle, faisant fonction de premier président, et de MM. Carez et Ernst, présidents de Chambre, ainsi que la dissolution de la Cour.

Pour protester contre cette immixtion arbitraire du pouvoir occupant dans l'exercice de la justice belge, la Cour de Cassation décida de ne plus siéger. Les Cours d'Appel de Gand et de Liège, les Tribunaux de Commerce et de première instance suivirent cet exemple, et l'Administration centrale des Finances donna sa démission en bloc. C'étaient donc tous les corps de l'Etat demeurés jusque-là en fonction qui s'insurgeaient contre l'autorité allemande, au moment même où l'Allemagne essayait de persuader au monde qu'elle avait moralement conquis le pays, et où *La Gazette du Rhin et de Westphalie* écrivait : « L'ancien gouvernement belge réfugié au Havre ne représente pas plus l'ancien royaume de Belgique que les quelques réfugiés de Zurich ne représentent la Lithuanie. » Cette magnifique attitude de tous les représentants légaux du peuple belge a eu pour effet immédiat de donner aux manifestations éparses du sentiment national la cohésion qui leur manquait. Elle fut promptement suivie de nouvelles manifestations populaires : 600 Sociétés flamandes envoyèrent des délégués au Conseil communal de Bruxelles pour le féliciter de sa résistance aux menées activistes. Le Conseil communal de Gand, ville purement flamande, vota à l'unanimité un ordre du jour « déniait toute autorité légale ou effective au Conseil des Flandres, et affirmant sa fidélité à la nation, au Roi et au gouvernement du peuple belge ! » Un grand nombre de Conseils communaux du pays flamand suivirent cet exemple. L'Académie flamande envoya au chancelier une déclaration non moins énergique. C'était donc bien toute la Belgique qui refusait de se laisser démembrer, c'était toute la Flandre qui refusait l'autonomie que l'Allemagne lui offrait pour mieux l'asservir.

Cet ensemble de manifestations que les Allemands n'ont pas pu cacher ont mis en lumière aux yeux du monde entier la cohésion du peuple belge. Il a montré à tous les hommes de bonne foi, que les deux nationalités qui le composent, Flamands et Wallons, forment bien une nation, une nation conforme à la fameuse définition de Renan, une nation unie par le souvenir

des grandes douleurs supportées ensemble et des grandes choses faites en commun dans le passé, par la volonté de faire en commun de grandes choses dans l'avenir

Les Déportations.

EN même temps qu'il cherchait à séduire une partie du pays et à le diviser, le gouvernement allemand continuait de pratiquer son système d'intimidation. Il s'était avisé, dès la fin de l'année 1916, d'une mesure odieuse qui frappait la nation aux sources mêmes de sa vie économique et familiale : les déportations et le travail forcé. Il n'y a jamais tout à fait renoncé, et rien ne montre mieux le caractère à la fois hypocrite et cruel de la domination que le gouvernement impérial impose aux populations soumises. Sous prétexte de lutter contre le chômage, qu'il avait lui-même organisé, il invita les ouvriers belges à signer un contrat de travail et à se rendre en Allemagne, où des salaires élevés leur étaient promis. L'hypocrisie de cet appel était d'autant plus odieuse qu'avec un sens pratique admirable, les Comités locaux, chargés de répartir le ravitaillement hispano-américain grâce auquel la population belge a pu subsister, avaient organisé de véritables entreprises de travaux publics, arrivant ainsi à donner du travail à un grand nombre de chômeurs. Au moment où les Allemands se préparaient à appliquer le régime des déportations, ils s'arrangèrent pour apporter à l'action des comités de ravitaillement toutes les entraves imaginables, et finirent même par interdire leur activité économique. Ils comptaient sur la misère pour obliger les ouvriers à travailler dans leurs usines, contre l'intérêt de leur patrie. Mais, une fois de plus, ils se trompèrent dans leur odieux calcul : le nombre des travailleurs belges qui consentirent à signer « l'engagement de travail » que les Allemands leur présentaient, fut insignifiant. Etablissant alors un véritable esclavage public (arrêté du 3 octobre 1916), le gouvernement allemand fit procéder à des déportations en masse. Des milliers de pauvres gens furent arrachés soudain à leur foyer ; des familles séparées de force ; des jeunes filles, soumises à d'odieuses visites médicales, furent enlevées à leurs parents ; de paisibles villages, des villes entières, furent le théâtre de scènes déchirantes. On forma ainsi, non seulement des équipes de travailleurs pour les usines de guerre, mais aussi des travailleurs pour les tranchées. Un grand nombre de Belges, transportés dans le nord de la France, sur la ligne de feu, furent ainsi exposés aux plus violents bombardements. Il est impossible, quant à présent, de donner un chiffre, même approximatif, de ces déportations, mais on sait que plus de 100.000 Belges furent ainsi réduits en esclavage. Et ce régime abominable frappa indifféremment toutes les classes de la société, toutes les régions du pays. Ces Flamands, dont le gouvernement impérial se flattait de conquérir le cœur, furent traités par lui avec autant de dureté que les Wallons : preuve manifeste qu'il avait dû renoncer à les séduire.

Il n'est pour ainsi dire pas de famille qui n'ait été frappée par cette tyrannie inouïe dans l'histoire des peuples modernes, et s'il n'est aucune mesure de guerre qui ait causé plus de douleur que celle-là, il n'en est aucune qui ait plus puissamment contribué à rendre odieux le nom allemand.

Et, cependant, le gouvernement de Berlin a tenté de se justifier. Ses journaux ont représenté les déportations et le travail forcé comme un moyen humanitaire de procurer du travail aux malheureux Belges réduits à la misère et au chômage par le blocus anglais. Vainement. Par un simple rapprochement des textes, M. F. Passelecq, dans le livre capital qu'il a consacré à ce sujet, a démontré de la façon la plus irréfutable que les déportations belges ont été organisées par l'Allemagne dans un triple but stratégique, politique et économique. Elle a voulu à la fois augmenter ses effectifs, en remplaçant dans les usines de guerre les travailleurs allemands par des ouvriers belges réduits en esclavage, terroriser un peuple qu'elle n'avait pu ni séduire ni décourager, et par surcroît ruiner à jamais son industrie. Elle n'a réussi qu'à enraciner la haine dans le cœur d'un peuple qui, jusqu'à 1914, n'avait connu que les lois du bon accueil et de la bienveillance.



LE RAVITAILLEMENT DE LA BELGIQUE

CE qu'a été la vie de la Belgique pendant l'occupation allemande, nous n'en avons eu de ce côté-ci des lignes que des échos assourdis, mais au souvenir elle apparaîtra à tous les Belges, à ceux du dehors comme à ceux du dedans, sous l'aspect d'un véritable cauchemar. A la privation de toute liberté, au régime de terreur que nous avons décrit seraient venus s'ajouter bientôt les affreuses misères d'une véritable famine, si l'esprit d'initiative et le talent d'organisation de quelques Belges éminents joints à l'inépuisable et intelligente générosité de nos amis d'Amérique n'étaient venus au secours de nos malheureuses populations. La famine ! Il semble que les Allemands aient vraiment cherché à l'organiser par leurs réquisitions excessives dans l'espoir de vaincre ainsi la résistance populaire à laquelle ils se heurtaient et d'exercer en vue d'une paix prématurée une sorte de chantage sur les gouver-

nements alliés. Les hommes de cœur qui, en dépit de la mauvaise volonté évidente du pouvoir occupant sont parvenus à ravitailler la Belgique et les départements français du nord ont donc rendu à la cause commune un service inestimable, en même temps qu'ils ont rempli magnifiquement un noble devoir d'humanité. Parmi ceux-ci il faut citer M. Ernest Solvay, président du Comité National de Secours et d'Alimentation, MM. Jean Jadot et Van der Rest, vice-présidents et surtout MM. Emile Francqui, président du comité exécutif et Hoover président de la « Commission for Relief in Belgium », dont l'activité, le dévouement et le génie organisateur ont accompli des merveilles. Enfin il convient de ne pas oublier les hauts patrons de l'œuvre : M. le marquis de Villalobar, ministre d'Espagne à Bruxelles, et M. Brand Whitlock, ministre des Etats-Unis. De son côté le gouvernement belge au Havre a consacré tous ses efforts à soutenir le ravitaillement, en l'aidant diplomatiquement et financièrement. C'est le ministre des Finances de Belgique qui a procuré la presque totalité des fonds nécessaires, au moyen de crédits obtenus des gouvernements alliés, et il a été représenté en permanence, dès le début, auprès de la C. R. B., à Londres, par son délégué, le chevalier E. Carton de Wiart.

Le Comité National de Secours et d'Alimentation et la Commission for Relief in Belgium qui sont en somme les deux sections, l'une belge, l'autre américaine, de la même œuvre ont commencé à fonctionner en novembre 1914. Elles ne s'occupaient d'abord que de la Belgique, mais à partir de mars 1915, à la requête des autorités françaises, elles étendirent leur activité aux parties occupées du nord de la France.

Quelques chiffres qui nous sont communiqués par M. E. Sengier, trésorier à Londres, donnent une idée du labeur gigantesque qui a été accompli. L'ensemble de la population secourue se compose de 7.300.000 Belges et de 1.700.000 Français ; qui dépendent absolument de la Commission for Relief et du Comité National de Secours et d'Alimentation. L'Œuvre a organisé 4.657 magasins communaux et 156 entrepôts de district. De novembre 1914 à octobre 1917 elle a eu à distribuer pour : 1.525.000.000 de vivres et de vêtements. La plus grande partie de cette somme lui a été fournie par le gouvernement belge (à la date du 30 août 1917 ses subsides s'élevaient à plus de 1.750.000.000 de francs) ; mais quand on sait qu'en octobre 1917 les sommes recueillies en Amérique, en Angleterre et dans les autres pays s'élevaient à 150.000.000 de francs, on ne peut qu'admirer à quel point la cause de la Belgique a ému le monde entier.

Sans doute, l'œuvre du ravitaillement de la Belgique occupée eût été impossible sans la haute et ferme protection qu'elle a rencontrée, dès ses débuts, chez les ministres d'Espagne et des Etats-Unis à Bruxelles, sans le concours inappréciable, tant dans son efficacité que dans l'admirable sentiment philanthrope qui l'inspirait, du comité américain présidé par M. Hoover, mais il est à remarquer que les Belges eux-mêmes ont eu une part non moins considérable à son organisation ; il ne sera possible d'en mesurer toute l'étendue et d'en exposer toute l'efficacité qu'après la guerre. D'après les statistiques publiées par la Commission for Relief, 35.000 Belges et Français ont donné à l'Œuvre leur concours bénévole. Mais ce qui est le plus remarquable, c'est l'esprit d'organisation pratique, l'esprit réalisateur qui a présidé à la distribution, à l'organisation des secours. Sous l'impulsion du comité national et particulièrement du président du comité exécutif, M. Francqui, les comités régionaux, qui ont trouvé auprès des autorités provinciales et communales l'appui le plus intelligent et le plus dévoué, ont organisé non seulement le ravitaillement mais aussi le travail et dans un grand nombre de cas ils ont lutté héroïquement contre les autorités allemandes qui, elles, tentaient d'organiser le chômage afin d'avoir un prétexte pour déporter les ouvriers. Plusieurs de leurs membres ont été emprisonnés et emmenés au delà du Rhin.



LA GUERRE COLONIALE

SI la Belgique a joué un rôle important dans la guerre européenne, dit M. Louis Marin, elle a joué un rôle capital dans la guerre africaine, et, là aussi, elle a su se tenir sur le terrain du droit le plus strict. Et, en effet, bien qu'elle eût au Congo une belle armée de 17.000 soldats noirs, bien armés, bien entraînés, et représentant en ce moment la plus grande force militaire de l'Afrique centrale, elle s'employa d'abord de tout son pouvoir à préserver le bassin conventionnel du Congo des horreurs de la guerre, se conformant strictement en cela aux stipulations de l'acte de Berlin. Mais l'Allemagne n'a pas le même respect des « chiffons de papier ». Dès le 22 août 1914, le port belge de Lukuga, sur le Tanganika, était brusquement attaqué par les troupes allemandes, et peu après l'île Kwidji, au centre du lac Kivu, occupée. Sûre d'avoir été correcte jusqu'au bout, la Belgique coloniale entre alors dans la lutte et ses troupes, en liaison avec les armées françaises et britanniques, vont travailler sans relâche à faire disparaître le pavillon allemand du continent africain. Deux théâtres d'opérations s'offraient aux forces du Congo belge : le Cameroun et l'Afrique-Orientale allemande. Au Cameroun, elles participèrent surtout, avec les Français et les Anglais, à la

campagne de la Sanga. Après avoir pris part aux combats de N'Zimu, Mulundu, Lomie, N'Gato, Mono, Allad et Assoban, elles eurent la satisfaction d'entrer triomphalement, le 28 janvier 1916, à Yaoundé, capitale de guerre du Cameroun, à plus de 1.000 kilomètres de leur point de départ. Dans l'ordre du jour qu'il adressa à ses troupes, le général français qui commandait en chef l'armée du Cameroun se plut à rendre hommage à l'effort belge :

« Avant de me séparer des contingents de la force publique belge, dit-il, j'ai le devoir d'exprimer combien la coopération de ces belles troupes nous a été précieuse et j'adresse, de tout cœur, aux officiers, sous-officiers européens, à tous les soldats et gradés indigènes, le tribut des éloges qu'ils ont mérité par leur bravoure au feu, par la patience et l'abnégation dont ils ont fait preuve pendant toute la durée de cette longue et pénible campagne. »

La conquête de l'Afrique-Orientale allemande fut plus difficile. Cette colonie, en effet, avait été fort bien préparée à la guerre. Le gouverneur allemand disposait, non seulement de nombreuses troupes noires bien équipées et bien armées, mais aussi de contingents européens qui avaient été débarqués à Dar-es-Salam. De plus, l'équipage et l'artillerie du croiseur *Königsberg*, qui avait été coulé par les Anglais dans la rivière Rufidji, étaient venus renforcer la garnison. A la fin de 1915, les Allemands de l'Est-Africain possédaient environ 75 canons de tous calibres, 90 mitrailleuses, sans compter l'appoint fourni par les deux navires qui, dans le courant de cette année, parvinrent à tromper le blocus.

Il ne pouvait être question d'attaquer de telles forces sans avoir organisé minutieusement la campagne.

De septembre 1914 à janvier 1916, les troupes belges, amenées de l'intérieur de la colonie sur la frontière allemande de la Rhodésie jusqu'au nord du lac Kivu, se contentèrent de faire une guerre défensive et de participer aux opérations des troupes britanniques dans la Rhodésie du nord. Elles tinrent solidement cet immense front contre des troupes supérieures en nombre et en armement en attendant que, sous les ordres du général Tombeur, l'offensive ait pu être minutieusement organisée ; organisation difficile, étant donné la distance qui sépare la base de Boma du front d'attaque. De Boma à Stanleyville, on pouvait utiliser des steamers et des chemins de fer, mais de Stanleyville au lac Kivu, point de concentration de la brigade nord, vivres et munitions devaient être portés à dos d'hommes pendant quarante jours.

Le général Tombeur, commandant en chef de l'armée coloniale belge, passa à l'offensive au commencement de mars 1916. Les opérations de l'armée belge se firent en liaison parfaite avec les troupes britanniques sous le commandement du général Smuts. Tandis que celles-ci avançaient vers le Kilima-N'Djaro, à l'est de la colonie allemande, les colonnes belges l'attaquaient par le nord et par l'ouest.

Selon la bonne méthode, l'offensive belge, qui avait été lentement préparée, fut vivement menée. Elle commença le 18 avril par l'occupation de l'île Gombo sur le lac Kivu, suivie, le 19, par la conquête du poste de Shangugu. Le 26 avril, une autre colonne partie de l'Uganda atteignait le lac Mohasi.

Le 3 juillet, à Kato, le major Rouling taille en pièces une arrière-garde de l'armée allemande et fait prisonnier son commandant, le hauptmann Godovius. Les troupes belges sont également victorieuses à Itaga et à Lulanguru. Le 14 et le 15 juillet, une nouvelle colonne allemande est détruite et, le 19 septembre, les colonnes belges réunies attaquent Tabora et s'en emparent, malgré la résistance désespérée des troupes allemandes. Par cette heureuse opération, la Belgique enlevait à l'Allemagne plus de 200.000 kilomètres carrés de territoire.

Cette victorieuse campagne se poursuivit en 1917. En liaison avec les forces anglaises, les troupes belges du Congo sous les ordres du colonel Huyghé ont achevé la conquête de tout l'Est-Africain allemand. Le 9 octobre, la prise de Mahengé complétait l'œuvre si brillamment commencée par le général Tombeur. Injustement attaquée en 1914, la Belgique coloniale, de concert avec ses Alliés, occupait la presque totalité de possessions allemandes en Afrique équatoriale.

Cette guerre africaine a été menée avec un entrain, un esprit de décision qui ont fait l'admiration de tous les coloniaux. Il faut en faire remonter le mérite, non seulement au général Tombeur et à son état-major, non seulement à M. Henry, gouverneur du Congo, mais aussi à M. Renkin, ministre des colonies, qui, de Sainte-Adresse, a su donner aux forces belges l'impulsion directrice.

Mais l'effort économique du Congo belge n'a pas été moins remarquable que son effort militaire. La crise inévitable provoquée par la déclaration de guerre fut plus courte au Congo que partout ailleurs. Les importations ne s'arrêtèrent qu'un instant, et grâce aux mesures énergiques que le gouvernement prit immédiatement pour faciliter les transports et les transactions, colons et indigènes s'aperçurent bientôt que, malgré la situation critique de la mère-patrie, celle-ci était sûre de son avenir et ne perdait point de vue son domaine africain.

Non seulement le Congo belge, au milieu de la catastrophe qui bouleverse le monde, a continué de vivre de sa vie normale, mais la réorganisation administrative que M. Renkin avait entreprise en prenant le portefeuille des Colonies bien avant la guerre s'est poursuivie comme si rien n'était changé. Le nombre des postes, et, partant, le nombre des administrateurs territoriaux, s'est accru dans de fortes proportions. Les mesures

propres à enrayer la maladie du sommeil ont été perfectionnées. Pas un instant les travaux des lignes de chemins de fer qui avaient été décrétées avant la guerre n'ont été arrêtés. La Compagnie des Grands Lacs a terminé en 1915 la ligne de 270 kilomètres qui relie Kabalo sur le Haut-Congo à Albertville sur le lac Tanganika et, dans la dernière période, la colonie a construit 2.130 kilomètres de voies ferrées au cœur de l'Afrique équatoriale. Plusieurs postes de télégraphie sans fil ont été établis et plus de 2.000 kilomètres des lignes télégraphiques existantes. Le trafic fluvial a été intensifié et un chantier de constructions navales créé à Dunkerque a pu fournir en pleine guerre plusieurs allèges qui sont dès à présent en service.

Au commencement de la guerre, on avait exprimé la crainte que cette vaste colonie africaine ne fût une trop lourde charge pour un petit pays en guerre, pour un pays ruiné par l'invasion. Il n'en a rien été. Non seulement le Congo a pu vivre de ses propres ressources, mais dans une certaine mesure il a contribué à ravitailler la Métropole.

Les mines de cuivre du Katanga qui, en 1914, avaient donné 10.720 tonnes, ont élevé leur production, en 1916, à 22.000 tonnes en 1917, l'exportation a été d'environ 30.000 tonnes. Les mines d'or de Kilo et de la Moto, dans la Province Orientale, ont fourni 1.800 kilogrammes de métal en 1914 et 3.200 kilogrammes en 1916 ; les mines de diamants du Kasai, qui avaient donné 15.000 carats en 1913, en ont donné 54.000 en 1916 et 85.000 en 1917.

La production agricole s'est également accrue dans des proportions considérables : en 1916, 22.390 tonnes de noix palmistes, 3.850 tonnes d'huile de palme et 3.017 tonnes de caoutchouc ont constitué l'appoint fourni par le Congo aux usines de guerre des Alliés. En 1918, on calcule que le gouvernement belge pourra recevoir de sa colonie environ 20.000 tonnes de riz. Bref, les exportations du Congo, qui étaient en 1914 de 53 millions, ont passé en 1915 à 72 millions, et en 1916 à 129 millions de francs. Le produit de l'impôt indigène, cependant très modéré, puisqu'il varie entre 3 et 12 francs par an et n'atteint que les adultes, a passé de 8 millions (chiffre de 1914) à 12 millions de francs en 1917, preuve manifeste d'une prospérité qui n'a pas beaucoup d'analogues dans l'histoire coloniale.

En Afrique comme en Europe, le souci de la guerre n'a pas détourné l'attention du gouvernement du souci de l'après-guerre. Les difficultés du présent n'ont pas altéré sa confiance dans l'avenir. Tout en organisant la défense de colonie africaine et collaborant à la conquête des colonies allemandes — gage d'une valeur inestimable qui permet aux Alliés d'opposer à la carte de guerre de nos ennemis une carte coloniale qui, elle, est tout à notre avantage — la Belgique a poursuivi méthodiquement la mise en valeur du vaste domaine que lui a légué le génie de Léopold II et des mesures ont été prises pour que la colonie, dès la libération du territoire, puisse apporter un appoint considérable à l'œuvre de sa résurrection.

Les Belges ont donc montré, dans les circonstances les plus difficiles, qu'ils possèdent maintenant une méthode, des traditions coloniales aussi sûres, aussi fécondes que celles des autres peuples européens qui se sont partagés le Continent noir. Ils ont répondu, non par des discours, mais par des faits et des résultats à la perfide thèse allemande qui, bien avant la guerre, prétendait que la Belgique était incapable d'administrer l'immense pays qu'elle avait trouvé dans l'héritage de son second Roi. En Afrique comme en Europe, elle s'est montrée digne de figurer parmi les peuples qui représentent avec le plus d'éclat et de solidité la civilisation occidentale.



L'ŒUVRE DE RECONSTITUTION

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que la Belgique subit les désastres de la guerre. A la suite des discordes civiles et des guerres féodales du XIV^e siècle, des guerres religieuses du XVI^e, des guerres européennes du XVII^e, elle se trouva si rudement pillée, si profondément saccagée, qu'on eût pu croire qu'elle ne retrouverait jamais son ancienne prospérité. Elle la retrouva pourtant. La rafale passée, ce peuple infatigable se remit chaque fois à travailler, à produire, à relever ses ruines. Cette fois-ci il n'a pas attendu que la rafale fût passée et c'est sous le joug de l'ennemi qu'avec un solide et courageux optimisme il a commencé à panser ses plaies. Le travail de reconstitution et de réparation s'est accompli parallèlement dans la Belgique occupée et parmi les Belges exilés. Dès le commencement de l'année 1915, dans l'inaction forcée où ils vivaient par suite du chômage et de l'arrêt des affaires, des avocats, des artistes, des architectes, de Bruxelles, d'Anvers, de Gand, de Liège, se sont constitués en comités pour étudier le moyen de relever après la guerre les ruines de leur pays, et lui rendre sa physionomie d'autrefois. La Société centrale d'architecture et la Commission royale des monuments ont centralisé ces efforts et établi un vaste plan de reconstruction et d'embellissement des villes détruites ou endommagées. D'autre part, toujours en vue de l'après-guerre, des quantités d'œuvres d'éducation populaire et technique ont été créées un peu partout, soit par les initiatives privées, soit par les administrations provinciales et communales : telle l'École technique du béton armé, l'École des mécaniciens et constructeurs d'autos à

Bruxelles, le Musée forestier, également à Bruxelles. Mais l'œuvre de reconstitution la plus considérable entreprise en pays envahi est peut-être le plan d'une vaste cité industrielle à construire dans le nouveau bassin houiller de la Campine, que l'administration provinciale du Limbourg a fait dresser et étudier dans tous ses détails. Ainsi, à l'heure même où, au dire des Allemands qui règnent chez eux, leur pays était sur le point de disparaître de la carte du monde, les Belges du pays occupé ne songeaient qu'à réorganiser la prospérité de la patrie. Est-il une plus admirable preuve de vaillance et de vitalité nationale ?

Les Belges exilés ont fait un effort analogue. Les industriels et les commerçants réfugiés en France, en Angleterre, en Hollande, se sont groupés de toutes parts, soit pour étudier en commun avec les Alliés les ententes économiques nécessaires à l'après-guerre, soit pour constituer des Sociétés de reconstitution économique. Le gouvernement se devait à lui-même de prendre la direction de ce mouvement. Non seulement il a accordé son patronage à plusieurs de ces associations, mais il a également constitué un comité interministériel, puis plusieurs comités de reconstitution nationale qui étudient, dès à présent, tous les problèmes d'après-guerre et dressent un plan minutieux de reconstitution sur lequel il n'est pas possible de s'étendre ici, mais dont on peut espérer qu'il fera place à toutes les difficultés de demain.

Le ministère des Affaires économiques, créé le 12 octobre 1917 et dont le titulaire actuel est M. G. Cooreman, assume une partie de cette grande tâche. Il centralise et coordonne les études entreprises par les Commissions officielles et les Sociétés privées en vue de la reconstitution économique du pays.

Il a créé quatre offices spéciaux qui fonctionnent avec activité : l'Office des questions industrielles, l'Office des questions commerciales, l'Office des questions financières et l'Office des dommages de guerre. Grâce à ces mesures de prévoyance, dès que la paix aura rendu à la Belgique son gouvernement légitime, on peut être assuré qu'elle se relèvera de ses ruines avec une prodigieuse rapidité et qu'elle apparaîtra grandie et fortifiée au sortir de la terrible épreuve qu'elle a subie.

Nous voici arrivé au terme de cet exposé, où nous nous sommes efforcé de mettre en lumière le rôle joué par la Belgique dans le grand drame de la guerre. Dès le premier jour, ce petit pays, dont le monde entier admirait le labeur et la prospérité, mais qui n'avait qu'une situation assez effacée dans la société politique internationale, s'est affirmé comme une des plus hautes personnes morales de l'univers. L'héroïsme avec lequel il a poussé jusqu'au sacrifice le respect des engagements et de la valeur sacrée des contrats, fondement de toute notre civilisation, eût suffi à lui valoir dans l'histoire tragique où nous vivons une place privilégiée. « Si la Belgique ne recouvrait pas sa pleine indépendance, a dit le président de la République française, si elle ne recevait pas les réparations qui lui sont dues, une honte ineffaçable souillerait les annales de l'Europe, et il ne nous resterait qu'à envelopper éternellement d'un voile funéraire la statue de la Justice ; il ne se trouverait pas un de nos alliés qui ne préférerait la mort à cette ignominie. » Le monde civilisé tout entier, la plupart des neutres eux-mêmes ont ratifié ces paroles. Mais la Belgique ne s'est pas contentée de ce rôle de victime expiatoire offerte aux dieux de l'impérialisme. Elle a défendu elle-même son existence et son bon droit ; elle a pris une part importante à la guerre de libération ; elle a porté à l'ennemi commun des coups sensibles.

On a vu comment, en pleine guerre, elle a pu reconstituer une armée, bien que son territoire fût occupé, son gouvernement réfugié à l'étranger et sa population prisonnière ou dispersée. On conviendra qu'il est dans l'histoire peu de peuples qui aient donné plus de preuves de constance et d'énergie. Epuisée par un effort militaire dont, étant donné ses ressources, personne ne la croyait capable, foulée par une abominable tyrannie, ruinée par le plus odieux des calculs, elle n'a pas perdu un seul instant le courage de vivre ni le courage de vaincre ; elle montre, aujourd'hui, le courage de renaître et de reverdir. Elle a affirmé ainsi, avec un éclat incomparable, non seulement qu'elle a le droit d'exister comme nation, mais aussi le droit de prendre dans la société des peuples une place bien plus grande que celle que lui vaudrait l'étendue de son territoire. Au mois d'août 1914, le monde a appris qu'il eût manqué quelque chose à la civilisation universelle, si la Belgique n'eût pas existé. Elle a joué alors, devant la nouvelle invasion des barbares, le rôle des 300 Spartiates aux Thermopyles. Aussi, les grands peuples libres, en qui repose la force de demain, ceux de la vieille Europe et ceux de la jeune Amérique, ont-ils tous fait écho aux nobles paroles du président de la République française. M. Wilson, en mettant au premier rang des buts de guerre de l'Entente, la restauration de la Belgique, a exprimé le vœu de la conscience universelle.

Raymond Wilberg

LA BELGIQUE EN GUERRE

Texte par

MAURICE MAETERLINCK

CYRIEL BUYSSE

L. DUMONT-WILDEN

